

au sien n'obtient point pour elle, dans sa propre famille, les égards ordinaires (App. 3).

Voici quelques aphorismes au sujet du mariage.

Une jeune fille fort recherchée doit prendre pour époux l'homme qu'elle aime et qui lui paraît devoir satisfaire ses désirs de toute nature.

Si ses parents la donnent à un homme riche uniquement à cause de sa fortune, ou à un homme qui a plusieurs femmes, elle ne s'attachera jamais à lui, quelles que soient ses qualités.

Mieux vaut un mari pauvre et de peu d'apparence, mais tout entier à elle, qu'un homme beau et attrayant qui se doit à plusieurs femmes.

Les femmes d'un homme riche, bien qu'elles jouissent de tous les avantages et plaisirs qu'elles peuvent désirer, ont toujours des amants (a).

On ne doit pas accepter pour mari un homme sans jugement ou déchu de sa position sociale (b), ou passionné pour les voyages, ou chargé de femmes et d'enfants, ou adonné au jeu.

Le véritable époux d'une jeune fille est l'homme qui a toutes les qualités qu'elle aime.

Celui-là seul a sur elle de l'ascendant et du prestige, parce qu'il est l'époux de l'amour.

(a) Aujourd'hui la polygamie est très rare dans l'Inde. Tous les mariages se font par les parents, sans même que les fiancés se connaissent avant la cérémonie. Il n'en est autrement que chez les Indiens convertis et chez les Brahmanes des grandes villes anglaises qui ont eu beaucoup de rapports avec les Européens ; on devrait bien répandre parmi tous les Hindous les aphorismes ci-dessus.

(b) La *déchéance*, c'est l'exclusion de la caste, qui est une sorte de mort civile ou d'excommunication. Une condamnation à une peine infamante (prononcée toujours par des juges européens) n'entraîne pas la déchéance aux yeux des Hindous.

APPENDIGE AU CHAPITRE I

N° 1. — Hermaphrodisme.

Les hermaphrodites femelles ou femmes à long clitoris, ou tribades, ont généralement les seins, la matrice, les ovaires très peu développés ; le pubis aplati, les hanches étroites, les formes sèches, le système pileux abondant, la lèvre supérieure garnie de poils, la voix forte et tous les traits d'une virago.

Elles n'ont aucun penchant pour les hommes. La plupart recherchent, au contraire, les femmes pour les caresser virilement. Cette sorte de tribades était nombreuse à Rome (a).

Les tribades examinées par le docteur Martineau dans sa clinique n'ont offer rien de particulier (sauf le développement des grandes lèvres) dans la conformation de leurs organes sexuels. Les seules remarques que Roubaud ait faites sur elles est l'absence presque complète des seins et leur goût très prononcé pour l'équitation.

Martial, 67 du livre VII, a fait contre l'une d'elles l'épigramme suivante :

« La tribade Philenis sodomise de jeunes garçons ; toujours en érection, jamais assouvie, jamais ne mollissant, elle dévore en un jour onze jeunes filles. La robe retroussée, les membres frottés de la poudre jaune, elle lance le disque et reçoit toute souillée de boue dans la lutte les coups de fouet des lutteurs. Elle ne se met à table qu'après avoir vomi sept mesures de vin, puis elle en avale autant avec seize des pains préparés pour les athlètes. Après cela, elle plonge sa langue, non dans la bouche des hommes, mais dans les appas secrets des jeunes filles, pour faire acte de virilité.

Hermaphrodites mâles.

Les hermaphrodites mâles ou hommes imparfaits, dont les testicules sont restés dans le ventre, ont une espèce de vulve, un simulacre de vagin, des mamelles quelquefois assez développées, des formes arrondies, une voix grêle, peu ou point de barbe. Ces êtres languissent dans l'impuissance jusqu'à ce qu'un effort de la nature ou un accident jette hors du ventre les testicules qui y étaient restés cachés : alors ces sujets équivoques deviennent des hommes.

Dorothee Perrin, née en Russie en 1780, réunissait complètement les deux sexes ; les organes virils étaient placés au-dessus du vagin ; elle aurait pu se féconder elle-même.

(a) La tribadie est le vice qui fait rechercher aux femmes leurs semblables pour se frotter l'une contre l'autre par plaisir ; d'où le nom de fricatrices qui leur a été donné.

N° 2. — Causes d'empêchement au mariage aux yeux de l'Eglise.

Toutes les causes d'empêchement énumérées par Vatsyayana sont physiques ou sociales. Il n'est pas sans intérêt de les rapprocher de quelques causes d'empêchement au mariage aux yeux de l'Eglise.

Nous avons déjà donné, au chapitre III du titre II, les articles 810, 811, 812 de la *Théologie morale* du P. Gury, relatifs à l'alliance. Voici, maintenant, ceux qui concernent l'impuissance.

855. « L'impuissance antécédente et perpétuelle, soit absolue, soit relative, rend le mariage non-valable, d'après le droit naturel, parce que l'objet du contrat conjugal fait absolument défaut, puisque l'union sexuelle est impossible.

« L'impuissance, connue d'une manière certaine, rend l'usage du mariage illicite, même pour un simple essai ; du moment que l'union sexuelle ne peut être parfaite, la fin qui rend ce commerce licite n'existe pas.

859. « Sont réputés impuissants : les eunuques privés des deux testicules, mais non ceux qui n'en ont qu'un.

« Dans le doute au sujet de l'impuissance antécédente ou conséquente, on permet l'union aux époux jusqu'à ce qu'ils se soient bien assurés que leurs efforts sont restés impuissants. »

N° 3. — Croisements.

Les empêchements pour cause de mésalliance étaient évidemment motivés, chez les brahmanes, par la connaissance de l'hérédité. Cette hérédité a été reconnue de tout temps, et n'est guère contestée aujourd'hui. Les interdictions pour cause d'alliance doivent avoir été motivées par la connaissance qu'on avait déjà, du temps de Vatsyayana, de l'effet avantageux et même de la nécessité du croisement des races et des familles. Ces interdictions sont légales et absolues en Chine.

Influence du père et de la mère dans la procréation.

Le père transmet à ses filles les formes de la tête, de la charpente pectorale et des membres supérieurs, tandis que la conformation du bassin, de l'abdomen et des extrémités inférieures est transmise par la mère.

Pour les fils, c'est le contraire : d'où il résulte que les garçons procréés par des femmes intelligentes seront intelligents, que les filles procréées par des pères capables hériteront de leurs capacités.

En général, la mère transmet à ses fils ses qualités morales, et le père transmet les siennes à ses filles (docteur Debay).

Le croisement des races, des nationalités, des tempéraments et des constitutions, est une des conditions principales de la callipédie. C'est pourquoi les régions non susceptibles d'être cultivées par des Européens sont prédestinées à être de

plus en plus peuplées et dirigées par des mulâtres. De même qu'Abdel-Kader l'a observé pour la race chevaline, il a été reconnu aux colonies que, dans le croisement des races humaines, l'influence du père est prépondérante surtout pour les formes et les qualités extérieures, notamment pour la couleur.

Un fait généralement constaté, c'est l'attrait des blonds ou races blondes pour les brunes ou races de couleur. Les femmes espagnoles et arabes, et les femmes noires ou cuivrées à tous les degrés aiment les Anglais et les Français, sans doute à cause de leur fraîcheur. Le goût des blonds pour les brunes est bien moins général, aussi les croisements tendent-ils à faire prédominer et à répandre les qualités supérieures des races blondes.

L'imagination et la vue continuelle de beaux types ont une grande influence sur la callipédie. Les belles statues, les belles peintures qui autrefois remplissaient la Grèce et remplissent encore l'Italie, jouent certainement un rôle important à ce point de vue.

Le très grand développement qu'ont pris, depuis un demi-siècle, en Europe et principalement en France, les arts du dessin, la photographie, la sculpture, etc., doit avoir eu déjà et avoir dans l'avenir une influence dans le sens de la callipédie, surtout au point de vue de l'expression de la physionomie.

N° 4. — Anomalies sexuelles.

Les anomalies sexuelles si bien étudiées déjà par le docteur Gautier pourront, par les progrès de la science, entrer de plus en plus dans le droit civil et ecclésiastique, comme empêchement au mariage.

Certaines peuplades, notamment en Afrique (Delaporte, le *Voyageur français* 1872), sont signalées comme pratiquant le *mariage à l'essai*. C'est le seul critérium absolument complet des incompatibilités sexuelles. Le relâchement des mœurs et l'abandon croissant de l'institution de la famille en propagent l'application. Malheureusement ce remède est pire que le mal à conjurer.

CHAPITRE II

Mode de mariage ordinaire entre gens honorables.

Quand le moment est venu de marier une fille, les parents doivent la produire le plus possible; faire bon accueil à ceux qui viennent, accompagnés de leurs parents et amis, pour rechercher sa main; et, sous un prétexte quelconque, la leur présenter bien parée.

Quand la demande est faite par des intermédiaires, les parents de la jeune fille invitent ces personnes à prendre le bain et à dîner, mais ajournent leur réponse, pour ne pas paraître trop pressés.

Le prétendant doit se retirer en cas de mauvais présages; par exemple si, au moment où on présente sa demande, la jeune fille dort, crie ou est absente de la maison.

Le prétendant doit faire agir ses amis auprès des parents de la jeune fille; ils dénigrent par tous les moyens possibles ses rivaux et le louent lui-même jusqu'à l'exagération, surtout sous les rapports auxquels la mère de la jeune fille attache le plus d'importance.

L'un des amis, *sous le déguisement d'un astrologue* (a), pronostique la prospérité et la richesse futures du prétendant, en faisant voir les présages et les signes heureux, la bonne influence des

(a) On voit que, déjà à cette époque, l'astrologie était un moyen de tromperie et le charlatanisme d'un usage général.

planètes, l'entrée opportune du soleil dans le signe du zodiaque le plus favorable, les étoiles propices et les marques de bon augure sur son corps.

D'autres affidés éveillent la jalousie de la mère en lui insinuant que le prétendant a chance de faire un mariage plus avantageux, lors même que cela ne serait pas (a).

Lorsque les parents ont consenti au mariage, celui-ci s'accomplit suivant les rites prescrits par le livre saint pour les quatre sortes de mariage (App. n^{os} 1 et 2).

(a) Il appert de là que la supercherie et le mensonge étaient en toute occasion des moyens autorisés et même conseillés par les Brahmanes.

APPENDICE AU CHAPITRE II

N^o 1. — Conventions matrimoniales.

Dans la classe riche, le père de la mariée fait tous les frais de la cérémonie, du trousseau et des cadeaux de nocces ; quelquefois, les dépenses sont partagées entre les deux familles. Manou défend à tous les gens honorables, même aux Soudras, de rien accepter pour eux-mêmes, de celui qui épouse.

Ils ne peuvent recevoir que des cadeaux pour leur fille.

Dans la classe peu fortunée, les parents du marié ont à faire toutes les dépenses du mariage et du trousseau, et, de plus, ils doivent payer, comme prix de la fille, à ses parents, une somme d'argent déterminée par les usages de la caste ; car, dans les idées du bas peuple, prendre une femme en mariage ou l'acheter, c'est tout un.

On sait qu'il en est de même chez les Arabes de l'Algérie.

Les gens, qui n'ont absolument rien, remettent leur fille, sans condition, aux parents du garçon qui règlent toutes choses comme ils l'entendent en donnant seulement ce qu'ils veulent comme prix de la fille.

N^o 2. — Fêtes du mariage chez les Hindous.

Les cérémonies du mariage diffèrent peu pour les trois castes aryennes : brahmanes, nobles et vaïssias.

On se réunit sous un pandal ou salle provisoire, formée d'une légère charpente ornée de draperies. Les trois premiers jours sont consacrés à des actes préparatoires ; les cinq jours suivants à la célébration du mariage. Le premier jour de la célébration est le mahourta, ou le jour de la commune assemblée, que nous allons décrire.

D'abord, on évoque et on appelle au mariage les dieux principaux et les mânes ; on offre un sacrifice au dieu Pouléar (dieu du foyer domestique), et les femmes mariées parent magnifiquement les deux fiancés. Ceux-ci s'étant placés sur une estrade, on réunit l'un à l'autre, par un fil double, deux morceaux de safran sur lesquels on a prié tous les dieux de venir se fixer. L'époux fixe l'un des morceaux de safran au poignet gauche de l'épouse, et celle-ci lui attache l'autre morceau au poignet droit.

Vient alors le don de la vierge par son père ; il met la main de sa fille dans celle de son époux, verse dessus un peu d'eau et lui présente du bétel en gage de donation.

On déroule devant les époux une pièce de soie qui est soutenue par douze brahmanes qui les dérobent à la vue. Les brahmanes invoquent successivement les couples des grands dieux : Brahma et Sarasvati, Vischnou et Lakshmi, Civa et Oumâ, afin d'attirer leur faveur sur les nouveaux mariés. Puis, on procède à la cérémonie du Tahly ou cordon terminé par un bijou d'or que les femmes mariées portent au cou, comme signe qu'elles sont en puissance de mari. On place le Tahly sur un coco qui repose sur deux poignées de riz, placées dans un vase de métal ; on lui offre un sacrifice de parfums, on le fait toucher à tous les invités hommes et femmes, qui lui donnent des bénédictions. On allume quatre grandes lampes à quatre mèches, et d'autres lampes faites avec du riz, et quatre femmes les tiennent élevées ; en même temps, on en allume d'autres en grand nombre, tout autour. Alors l'époux, récitant un mantran, attache, en le nouant de trois nœuds, le Tahly au cou de sa jeune compagne qui a la face tournée vers l'Orient.

C'est l'instant solennel et l'on y fait le plus de bruit possible avec la musique et le chant des femmes. On apporte du feu dans un réchaud, le Pourohita (brahmane officiant) fait le Homan ou sacrifice au feu. Alors l'époux, tenant sa femme par la main, et suivi de tout le cortège des invités réunis par couples et magnifiquement parés, les femmes couvertes de bijoux, fait trois fois le tour du réchaud, en prenant le feu à témoin de ses serments. Puis on apporte au milieu du pandal deux bambous rapprochés ; au pied de chacun d'eux on pose une corbeille de bambous dans laquelle l'un des époux se tient placé debout ; on apporte deux autres corbeilles pleines de riz et les invités viennent processionnellement leur verser du riz sur la tête comme pour leur souhaiter l'abondance des biens temporels.

Ces cérémonies où ne figurent que des produits de la terre, des fleurs, des fruits, des grains, du beurre, du lait, du miel, sont très gracieuses dans leur ensemble ; elles sont relevées par l'éclat des parures indiennes qui, dans les hautes castes, sont très remarquables chez les femmes et les enfants, par les chants et la musique, les danses et les pantomimes des bayadères, et par le costume écarlate des Pourohitas, qui est très pittoresque.

À la cérémonie à laquelle j'ai assisté il y avait deux Pourohitas qui employèrent tous les intermèdes de leurs fonctions à se disputer la plus grosse part des dons en nature qu'ils reçoivent pour leur office.

On fait aux pauvres de larges distributions de riz.

Ensuite on s'assoit à un grand festin auquel les époux n'assistent pas. C'est seulement lorsqu'il est terminé que les époux prennent ensemble un repas qui leur est servi sur des feuilles de bananier. C'est la seule fois que l'époux indien fasse à sa femme l'honneur de manger avec elle.

Les quatre derniers jours se passent en cérémonies et réjouissances semblables. La fête se termine par une procession aux flambeaux dans les rues. Les époux magnifiquement parés sont assis en face l'un de l'autre, dans un superbe palanquin ; quelquefois ils sont portés sur un éléphant.

Quand les familles sont très riches, rien n'égale la splendeur du cortège ; la procession est féerique et coûte jusqu'à 30,000 francs et plus. Éléphants, bayadères, cavaliers, musiciens, chars richement ornés, pyramides et feux tournants s'avancant sur des charriots, rues pavoisées et jonchées de verdure, arcs de triomphe, pièces d'artifices, etc., en un mot, tout ce qui fait l'éclat des fêtes orientales s'y trouve réuni avec un goût parfait.

Les mariages des Soudras (4^e caste, non-aryenne) se célèbrent avec moins de cérémonies, mais cependant avec toute la pompe qu'ils peuvent déployer.

Les dépenses que l'usage rend obligatoires pour les mariages sont la cause de la ruine de la plupart des Indiens.

Après ces fêtes, la mariée reste chez ses parents jusqu'à ce qu'elle devienne pubère. Ce moment est l'occasion de nouvelles fêtes semblables. Les Soudras font également des fêtes pour la puberté de leurs filles, lors même qu'elles ne sont pas mariées. C'est, dans ce cas, une sorte d'appel aux épouseurs.

N^o 3. — Les noces chez les Romains.

Nous pourrions recourir aux érudits pour les cérémonies du mariage chez les Grecs et les Romains, nous nous bornerons à en donner un aperçu en citant l'épithalame de Manlius et de Julie par Catulle :

Collis ô Heliconis alma
Cultor, Uraniaë genus,
Qui rapis teneram ad virum
Virginem, ô hymeneæ, hymen,
Hymen, ô hymeneæ.

« Ad domum dominam voca
Conjugis cupidam novi
Mentem amore revinciens
Ut timax hædera, huc et huc
Arborem implicat errans.

« Divin habitant de l'Hélicon, fils d'Uranie, qui mets la tendre vierge aux bras de l'époux, hymen, dieu d'hyménée !

« Appelle à une nouvelle demeure dont sera la maîtresse la jeune fille qui désire un époux. Que l'amour les lie tous deux, comme le lierre timide enlace l'arbre capricieusement.

« Vos item simul integræ virgines,
Virgines quibus advenit
Par dies, agite in modum,
Dicite: ô hymeneæ hymen
Hymen ô hymeneæ.

« Nil potest sine te Venus
Fama quod bona comprobet
Commodi capere; at potest
Te volente. Quis huic deo
Comparare ausit?

« Claudia pandite januæ,
Virgo adest. Video ut faces
Splendidas quatiunt comas
Sed moraris, abiit dies
Prodeas, nova nupta.

« Flere desine. Non tibi
Aurunculeia periculum est,
Ne qua fæmina pulchrior
Clarum ab Oceano diem
Viderit venientem.

« Tollite, ô pueri, faces.
Flammæum video venire
Ite, concinite ia modum
Io hymen, hymeneæ Io,
Io hymen hymeneæ.

« Sordebant tibi villuli,
Concubine hodie atque heri;
Nunc tuum cinerarius
Tondet os misen, ah miser
Concubine nuces da.

« Diceris male a tuis
Unguentate glabris marito
Abstinere. Sed abstine
Io hymen.

« Scimus hæc tibi quæ licent
Sola cognita, sed marito
Ista non eadem licent.
Io hymen. »

« Et vous, vierges pures, qu'attend
le même bonheur, chantez en cadence :
« ô hymen, dieu d'hyménée ! Dieu
d'hyménée, hymen !

« Les plaisirs que Vénus donne sans
toi entachent la bonne renommée ; avec
toi, ils sont légitimes. Quel dieu pour-
rait-on égaler à toi.

« Que les portes s'ouvrent. Voici la
vierge. Les torches secouent leur bril-
lante chevelure. Mais elle tarde et le jour
fuit. Viens, nouvelle épouse !

« Sèche tes larmes ; ne crains rien,
car jamais une beauté plus grande n'a
vu le soleil se lever sur l'Océan.

« Enfants, levez les torches. J'aper-
çois le flammeum (voile rouge que
l'épouse portait pour la cérémonie) qui
s'avance. Allez, chantez en chœur : « Io
hymen, dieu d'hyménée, Io hymen. »

« Et toi, dont hier et aujourd'hui en-
core les joies s'ombrageaient d'un lé-
ger duvet, mignon désormais inutile,
le barbier va raser ton menton. Jette
des noix aux enfants.

« Et toi, époux parfumé, tu regrettes,
dit-on, tes mignons. Il faut leur dire
adieu pour toujours. O hymen, dieu
d'hyménée !

« Ce qui t'était permis avant le ma-
riage ne l'est plus aujourd'hui. O hymen,
dieu d'hyménée ! »

« *Nupta, tu quoque quæ tuus
Vir petit, cave ne neges;
Ne petitum aliundè est;
Io hymen!*

« *Aspice intus ut accubans
Vir tuus Tyrio in toro
Totus immineat tibi.
Io hymen!*

« *Mitte brachiolum teres
Prætextate, puellulie;
Jam cubile adest viri
Io hymen!*

« *Vos bonæ, senihus viris
Cognitæ bene feminæ
Collocate puellulam.
O hymen!*

« *Jam licet venias, marite,
Uxor in thalamo est tibi
Cre florido nitens;
Alba Parthenia velut
Luteum ve papaver.*

« *Laudite ut lubet et brevi
Liberos date. Non decet
Tam vetus sine liberis
Nomen esse: sed indidem
Semper ingenerari.*

« *Claudite ostia, virgines;
Lusimus satis. At boni
Conjuges, bene vivete et
Munere assiduo valentem
Exercete juventam.* »

« Et toi, jeune épouse, ne refuse rien aux désirs de ton époux, de peur qu'il ne cherche ailleurs. Io hymen!

« Vois ton époux impatient de quitter le lit de pourpre du festin, tout entier à l'attente et au désir. Io hymen!

« Guide de la vierge, adolescent qui portes encore la prétexte, quitte son bras arrondi, car voici le lit nuptial. Io hymen!

« Et vous, matrones respectées de tous, placez-y la jeune épouse. Io hymen!

« Tu peux venir maintenant, ô époux, elle est à toi; elle est dans le lit, brillante de jeunesse, les couleurs du pavot pourpré et de la blanche pariétaire se partagent son visage pudique.

« Soyez tout à l'amour fécond. Donnez vite des rejetons à une race antique dont le nom ne doit pas périr.

« Jeunes filles, fermez la chambre nuptiale et vous, couple charmant, vivez heureux; que votre vaillante jeunesse ne fasse jamais trêve aux amoureux ébats. »

Cet épithame est complété par un chœur de jeunes gens et de jeunes filles dont nous donnerons seulement une strophe (voir pour le latin, Catulle, LXII, le chant entier):

« La vigne née solitaire dans un champ nu ne s'élève point et ne porte point de doux raisins; elle retombe de son poids et confond ses rameaux avec ses racines. Jamais le vigneron ne s'arrête près d'elle. Mais si elle s'accouple à l'orme tutélaire, elle devient aussitôt l'objet de soins empressés. Ainsi, la jeune fille qui vit sans époux vieillit délaissée. Celle au contraire qui contracte une union opportune, obtient à la fois l'amour d'un époux et une affection plus vive de ses parents satisfaits. »

CHAPITRE III

La lune de miel.

Lorsque les fêtes et les cérémonies du mariage sont terminées (après la puberté), dans la nuit du dixième jour seulement, le mari reste seul avec sa femme ; il lui adresse de tendres paroles, l'attire à lui et la presse doucement sur son sein, d'abord de la manière que la jeune fille aime le mieux, et chaque fois pendant quelques instants seulement.

Ensuite, il procède aux attouchements et commence d'abord par le haut du corps, parce que c'est plus aisé et plus simple.

Si la jeune fille est timide et complètement ignorante, et s'il n'est pas encore familiarisé avec elle, il essaiera ses premières caresses dans l'obscurité. Si elle se laisse faire, il lui mettra dans la bouche une bamboula (noix et feuille de bétel) ; il usera de toute son éloquence pour la lui faire accepter ; au besoin, il s'agenouillera devant elle ; car on sait qu'une femme, quelle que soit sa timidité ou sa colère, ne repousse jamais l'homme qui est suppliant à ses pieds.

Tout en lui donnant la bamboula, il la baisera sur la bouche doucement et gentiment. Puis il la fera causer, en lui adressant des questions sur des choses qu'il dira ne pas connaître et qu'elle pourra expliquer en quelques mots. Si elle ne répond pas, il ne la brusquera pas ; il répètera ses questions avec douceur, et la pressera de répondre en la flattant ; car, dit Govakamoukka, « les jeunes filles écoutent tout des hommes, mais sans mot dire ».

A force d'instance, il obtiendra qu'elle réponde, au moins par des signes de tête. Quand il lui demandera si elle l'aime, si elle le désire, longtemps elle gardera le silence ; puis, enfin, à force d'être pressée, elle finira par approuver de la tête.

Une amie, présente pour la circonstance, pourra répondre pour elle, et même lui fera dire plus qu'elle n'a dit, ce dont la jeune fille la grondera en souriant, et tout en jetant à son mari un regard d'acquiescement.

Si la jeune fille est familière avec son mari, elle lui mettra au cou une guirlande de fleurs, suivant le désir qu'il lui en aura exprimé ; il profitera de ce moment pour lui toucher les seins et les chatouiller avec les doigts. Si elle l'en empêche, il lui dira : Je ne recommencerai plus, mais à la condition que vous me tiendrez embrassé.

Quand elle sera dans cette position, il lui passera la main à plusieurs reprises sur le cou et tout autour. De temps à autre, il la placera sur ses genoux, la pressera sur son sein, et s'efforcera d'obtenir son consentement à l'union. Si elle ne veut pas céder, il la menacera de faire sur elle et sur lui-même des marques aux bras et aux seins avec les ongles et les dents, et de dire ensuite que c'est elle qui les lui a faites.

Les deux nuits suivantes, comme la jeune fille se confie et s'abandonne davantage, il la caressera par tout le corps avec les mains et la couvrira partout de baisers ; il lui placera les mains sur les cuisses et les palpera doucement. De là, il passera aux aines ; si elle écarte ses mains, il lui dira : quel mal y a-t-il à cela ? et la décidera à le laisser faire.

Cette faveur obtenue, il lui touchera les parties sexuelles, il détachera sa ceinture et le nœud qui retient son vêtement inférieur ; et massera le haut de ses cuisses mises à nu. Tout cela se fera sous divers prétextes, mais sans commencer l'union. Puis il lui enseignera les soixante-quatre manières du Kama, en lui exprimant tout son amour et tout ce qu'il espère d'elle. Il lui promettra fidélité pour toujours, et l'assurera qu'elle sera sans rivale.

Enfin, après avoir vaincu sa timidité, il consommera l'union et jouira d'elle sans l'effrayer.

En agissant ainsi, suivant les dispositions d'une jeune fille, l'homme gagne son amour et sa confiance.

On ne réussit ni par une soumission absolue ni par une violence brutale faite à la volonté de la femme ; la prude méprise, comme ne connaissant rien au cœur des femmes, l'homme qui tient trop de compte de ses refus ; et d'un autre côté, la jeune fille violentée prend en haine celui qui a manqué de ménagements pour elle (a).

(a) Les Pariahs livrent leurs filles à peine nubiles, afin que leur virginité soit matériellement démontrée.

Il en est de même des Arabes de l'Algérie.

Dans ces conditions, la consommation du mariage est un véritable viol.

Le mariage avant l'entier développement, joint à l'excès du travail, fait que les femmes arabes sont petites et chétives pendant que les hommes sont grands et forts.

APPENDICE AU CHAPITRE III

N° 1. — Conseils d'Ovide.

Ovide, *Art d'aimer*, livre I. « Quel amant un peu habile ne joint point aux tendres propos de doux baisers ? Si on ne lui en donne point, qu'il s'en prenne à lui-même. D'abord la belle l'appellera méchant, mais en résistant elle désire sa défaite »

« Prenez garde seulement de blesser par de brusques caresses ses lèvres délicates. Après un baiser pris, si vous ne prenez pas tout le reste, vous méritez qu'on vous refuse même les faveurs qu'on vous a accordées ; car une sottise timide a pu seule vous arrêter.

« La violence plaît aux belles. Ce qu'elles veulent donner, elles aiment qu'on le leur ravisse. Toute femme prise de force, dans un mouvement passionné, s'en réjouit et rien ne lui est plus doux.

« Mais si, lorsque vous pouvez la prendre d'assaut, vous la laissez se retirer intacte du combat, son visage en exprimera la joie, mais la tristesse sera dans son cœur. Quand la force triomphe d'une belle, c'est qu'elle l'a bien voulu »

N^o 2. — Le docteur J. Guyot.

VIII^e méditation. « La meilleure condition pour le mariage, c'est l'amour réciproque.

« S'il n'existe pas chez la femme, l'homme pourra le créer par l'art qu'il apportera dans ses caresses.

« La femme, dans la première jeunesse, est toujours moins ardente et plus faible que l'homme; les apparences contraires viennent, le plus souvent, de ce que la fonction sensoriale reste inachevée chez la première.

« La lune de miel est un temps d'ivresse donné par la nature aux époux pour se comprendre et s'accorder sur la satisfaction normale et complète des besoins du sens génésique.

« La volupté a cela de particulier qu'elle résulte, pour chacun des deux époux, principalement de celle qui est éprouvée par l'autre.

« Quand on lui a donné sa direction naturelle, l'exercice régulier et normal du sens génésique devient un besoin fonctionnel essentiel à la liberté du cerveau, à la paix du cœur, à la santé du corps. »

CHAPTIRE IV

Séduction d'une jeune fille en vue du mariage.

(Voir App. 1).

Un homme pauvre mais de bonnes qualités (caste, beauté, science), un homme de famille infime et n'ayant que des qualités médiocres, un riche voisin, un jeune homme sous la tutelle de son père, de sa mère ou de ses sœurs, ne peuvent se marier qu'avec une jeune fille dont ils se sont efforcés de gagner le cœur, depuis son enfance.

Ainsi, un jeune garçon qui vit chez son oncle essaiera de s'attacher la fille de cet oncle, ou quelque autre jeune fille dans la maison ou dans les maisons qu'il fréquente, quand bien même elle aurait été promise à un autre.

« Cette conduite, dit Gopotamoukkà, est légitime dans tous les cas ; car elle conduit toujours à l'accomplissement du Dharma (le devoir religieux). »

Quand un jeune garçon aura ainsi jeté son dévolu ou son amour sur une jeune fille, il s'efforcera constamment de lui plaire par tous les moyens en son pouvoir.

Quand il s'aperçoit qu'elle l'aime, il se consacre tout entier à satisfaire tous ses goûts et à lui procurer tous les plaisirs qu'elle recherche. Quand elle revient des fêtes, il lui offre des bouquets, des guirlandes pour la tête, des ornements et des anneaux pour les oreilles.

Tout d'abord, il a soin de mettre dans ses intérêts la sœur de lait de la jeune fille ; puis il lui enseigne les soixante-quatre moyens de jouissance sexuelle employés par les hommes, et lui vante ses talents en ce genre.

Il est toujours bien habillé et paré et fait aussi bonne figure que possible ; car les jeunes filles s'éprennent des hommes de leur intimité qui sont beaux, de bonne mine et toujours bien parés (a).

Une jeune fille trahit toujours son amour par quelques signes ou actes tels que les suivants. Elle ne regarde jamais l'homme en face et éprouve de la gêne et de la honte quand il la regarde (App. 2). Sous quelque prétexte, elle lui montre ses membres ; elle le regarde furtivement quand il s'éloigne d'elle, baisse la tête quand il lui adresse quelque question et lui répond avec trouble et par des phrases inachevées ; elle aime à rester longtemps dans sa compagnie, parle à ses suivantes sur un ton particulier, afin d'attirer son attention lorsqu'il est à une certaine distance, tient à ne point s'éloigner du lieu où il se trouve, prend quelque prétexte pour lui faire regarder différents objets, lui conte lentement des anecdotes pour prolonger la conversation avec lui ; elle baise et presse un enfant qu'elle tient assis sur ses genoux, fait des gestes gracieux ou drôles lorsque ses soubrettes lui tiennent des propos plaisants devant l'homme qui la captive, montre à ses amis de la confiance, du respect et de la déférence, témoigne de la bonté à ses serviteurs, les écoute attentivement lorsqu'ils lui parlent, ou parlent à quelque autre de leur maître, se rend chez lui quand elle y est engagée par sa sœur de lait ou par quelque avis de ses domestiques, pour converser et jouer avec lui ; elle évite d'être vue de lui en négligé, lui fait remettre par quelque amie ses ornements d'oreilles, anneaux et guirlandes de fleurs qu'il a demandé à voir ; elle porte constamment tous les objets dont il lui a fait présent, se montre désolée quand ses parents lui parlent de tout autre prétendant, et se fâche contre quiconque appuie un rival.

(a) Voir au n° 8 de l'Appendice : « les Conseils d'Ovide ».

CHAPTIRE IV

Séduction d'une jeune fille en vue du mariage.

(Voir App. 1).

Un homme pauvre mais de bonnes qualités (caste, beauté, science), un homme de famille infime et n'ayant que des qualités médiocres, un riche voisin, un jeune homme sous la tutelle de son père, de sa mère ou de ses sœurs, ne peuvent se marier qu'avec une jeune fille dont ils se sont efforcés de gagner le cœur, depuis son enfance.

Ainsi, un jeune garçon qui vit chez son oncle essaiera de s'attacher la fille de cet oncle, ou quelque autre jeune fille dans la maison ou dans les maisons qu'il fréquente, quand bien même elle aurait été promise à un autre.

« Cette conduite, dit Gopotamoukkà, est légitime dans tous les cas ; car elle conduit toujours à l'accomplissement du Dharma (le devoir religieux). »

Quand un jeune garçon aura ainsi jeté son dévolu ou son amour sur une jeune fille, il s'efforcera constamment de lui plaire par tous les moyens en son pouvoir.

Quand il s'aperçoit qu'elle l'aime, il se consacre tout entier à satisfaire tous ses goûts et à lui procurer tous les plaisirs qu'elle recherche. Quand elle revient des fêtes, il lui offre des bouquets, des guirlandes pour la tête, des ornements et des anneaux pour les oreilles.

Tout d'abord, il a soin de mettre dans ses intérêts la sœur de lait de la jeune fille ; puis il lui enseigne les soixante-quatre moyens de jouissance sexuelle employés par les hommes, et lui vante ses talents en ce genre.

Il est toujours bien habillé et paré et fait aussi bonne figure que possible ; car les jeunes filles s'éprennent des hommes de leur intimité qui sont beaux, de bonne mine et toujours bien parés (a).

Une jeune fille trahit toujours son amour par quelques signes ou actes tels que les suivants. Elle ne regarde jamais l'homme en face et éprouve de la gêne et de la honte quand il la regarde (App. 2). Sous quelque prétexte, elle lui montre ses membres ; elle le regarde furtivement quand il s'éloigne d'elle, baisse la tête quand il lui adresse quelque question et lui répond avec trouble et par des phrases inachevées ; elle aime à rester longtemps dans sa compagnie, parle à ses suivantes sur un ton particulier, afin d'attirer son attention lorsqu'il est à une certaine distance, tient à ne point s'éloigner du lieu où il se trouve, prend quelque prétexte pour lui faire regarder différents objets, lui conte lentement des anecdotes pour prolonger la conversation avec lui ; elle baise et presse un enfant qu'elle tient assis sur ses genoux, fait des gestes gracieux ou drôles lorsque ses soubrettes lui tiennent des propos plaisants devant l'homme qui la captive, montre à ses amis de la confiance, du respect et de la déférence, témoigne de la bonté à ses serviteurs, les écoute attentivement lorsqu'ils lui parlent, ou parlent à quelque autre de leur maître, se rend chez lui quand elle y est engagée par sa sœur de lait ou par quelque avis de ses domestiques, pour converser et jouer avec lui ; elle évite d'être vue de lui en négligé, lui fait remettre par quelque amie ses ornements d'oreilles, anneaux et guirlandes de fleurs qu'il a demandé à voir ; elle porte constamment tous les objets dont il lui a fait présent, se montre désolée quand ses parents lui parlent de tout autre prétendant, et se fâche contre quiconque appuie un rival.

(a) Voir au n° 8 de l'Appendice : « les Conseils d'Ovide ».

Voici quelques vers sur ce sujet :

« Celui qui a reconnu à des signes extérieurs les sentiments qu'une jeune fille a pour lui, doit faire tout ce qu'il faut pour s'unir à elle. Il captivera une toute jeune fille par des jeux enfantins, une grande demoiselle, par ses talents (dans le Kama sans doute), — et une personne qui l'aime, par le moyen d'intermédiaires dans les quelles elle ait confiance. »

Quand l'amant possède le cœur de la jeune fille, il achève de la séduire par divers moyens, tels que ceux-ci :

Quand il est avec elle, à quelque jeu ou quelque exercice, il lui prend les mains avec une intention marquée ; il pratique sur elle les divers embrassements décrits dans le Soutra.

Parfois, il lui montre une découpe faite dans la feuille d'un arbre et figurant deux amants accouplés ; il s'extasie à la vue des nouveaux boutons des fleurs et des feuilles nouvelles de la poussée de la sève, à l'époque du renouveau (App. 2).

Il lui décrit ses tourments, lui raconte un beau rêve qu'il a fait au sujet d'autres femmes.

Aux assemblées de la caste, il se place près d'elle, et, sous quelque prétexte, il la touche, place son pied sur le sien, lui touche doucement et progressivement les doigts d'un pied avec les siens et les presse avec le bout de ses ongles.

S'il n'est point repoussé, il prendra ensuite ses pieds avec la main et les serrera délicatement. Il lui pressera aussi un doigt de la main entre ses doigts de pied, quand il lui arrivera de se lever ; toutes les fois qu'il recevra d'elle ou lui donnera quelque objet, il lui manifestera, par ses manières et l'expression de ses regards, tout l'amour qu'il ressent pour elle. Il jettera sur elle l'eau qu'on lui aura apportée pour se rincer la bouche (App. 4).

Quand il se trouvera avec elle dans un lieu isolé, il lui fera des caresses amoureuses en lui peignant sa passion, sans cependant la troubler ou la blesser en quoi que ce soit.

Toutes les fois qu'il sera assis à côté d'elle sur le même banc ou le même lit, il l'emmènera à l'écart en lui disant qu'il a besoin

de l'entretenir en particulier, et alors il lui exprimera tout son amour par des signes plutôt qu'avec des paroles. Il lui prendra la main et la placera sur son front ; si elle est chez lui, il l'y retiendra sous prétexte de préparer pour lui-même quelque médication qui ne peut être efficace que si elle-même y met aussi la main.

Quand elle s'en ira, il la priera instamment de revenir le voir, et lorsque, devenue familière, elle le visitera souvent, il aura avec elle de longues conversations ; « car, dit Gothakamouka, quel que soit l'amour d'un homme pour une femme, il ne réussit auprès d'elle qu'à force de lui parler » (App. 5).

Enfin, quand il voit que la jeune fille est complètement subjuguée, il peut commencer à en jouir.

Quand un homme ne pourra à lui seul atteindre ce résultat, il emploiera la sœur de lait de la jeune fille (App. 6).

Celle-ci la décidera à venir le voir chez lui et tout se passera alors comme il vient d'être dit.

A défaut de sœur de lait, il enverra vers elle une de ses servantes qui se fera l'amie de la jeune fille et travaillera pour lui.

Il fera en sorte de se rencontrer avec elle dans toutes les réunions publiques et privées, et quand il se trouvera en tête-à-tête avec elle, il en jouira. « Car, dit Vatsyayana, en temps et lieu propices, la femme ne résiste point à celui qu'elle aime » (App. 7).

APPENDICE AU CHAPITRE IV

N° 1. — Séduction.

Les agissements préconisés sous ce titre sont, pour la plupart, malhonnêtes, contraires à la sincérité, aux droits des parents et autres, à la parole donnée et aussi à la moralité de la jeunesse.

Ils sont autorisés et même prescrits ici, en vertu de ce principe établi par Manou et reproduit dans le Kama Soutra : que le mode de mariage des Gandharvas

vous voulez accorder à un autre la grâce d'un châtement, qu'elle vous en ait l'obligation ; en agissant ainsi, elle s'imaginera qu'elle a tout pouvoir sur vous.

« Faites-lui croire que vous êtes ravi de ses parures et de ses charmes. Admirez ses bras quand elle danse, sa voix quand elle chante et, quand elle a cessé, regrettez qu'elle ait sitôt fini.

« Exprimez d'une voix tremblante de plaisir le ravissement de ses caresses ; surtout sachez dissimuler avec adresse ; que votre visage ne démente jamais vos paroles et que votre maîtresse ne puisse jamais soupçonner votre sincérité.

« Tâchez, au prix même de tous les ennuis, de vous attacher son cœur par l'habitude, le plus puissant des liens. Qu'elle vous voie, qu'elle vous entende sans cesse ; soyez nuit et jour près d'elle. Mais quand vous serez bien sûr qu'elle peut vous regretter, éloignez-vous pour qu'elle sente le vide. Le repos, d'ailleurs, vous sera utile : un champ reposé rend la semence avec usure. Mais ne prolongez pas trop votre absence. Car le temps dissipe les inquiétudes et les regrets ; l'amant qu'on ne voit plus est bientôt oublié et sera vite remplacé. »

CHAPITRE V

De la jeune fille qui fait la conquête d'un époux.

Quand une jeune fille pourvue de bonnes qualités, d'une bonne éducation, appartient à une famille sans position, et, pour ce motif, n'est point recherchée en mariage par les membres de sa caste; ou bien quand une jeune fille qui observe les règles de sa famille et de sa caste, est orpheline et sans parents qui s'occupent d'elle, elle doit chercher elle-même à se marier quand le moment est venu.

Elle s'efforcera de faire la conquête d'un jeune homme vigoureux et de bonne mine, ou bien d'un homme que, par sa faiblesse d'esprit, elle espère décider à se marier avec elle, même sans le consentement des parents du jeune homme.

Elle emploiera tous les moyens pour le captiver et le verra et l'entretiendra fréquemment. Sa mère aussi se servira de ses amies et de sa sœur de lait pour amener de fréquentes rencontres, soit chez ses amies, soit ailleurs, avec le mari convoité. La jeune fille, de son côté, tâchera de se trouver seule avec lui, en lieu sûr et non troublé, et, de temps en temps, lui fera des présents de fleurs, de parfums et de noix et de feuilles de bétel.

Elle lui montrera les talents qu'elle possède, tels que ceux de masser, d'égratigner et de presser avec les ongles; causera avec lui des choses qui lui plaisent ou l'intéressent, et même discutera avec lui les voies et moyens pour gagner le cœur d'une jeune fille.

Les anciens auteurs sont d'avis que la jeune fille, même quand elle aime, ne doit point faire les premières avances ; elle doit seulement encourager l'homme qui la recherche, lui permettre quelques privautés et recevoir les manifestations de son amour sans paraître s'apercevoir de sa passion.

Quand il essaiera de prendre des baisers, elle ne s'y prêtera pas tout d'abord ; quand il lui demandera l'union, elle n'y consentira pas ; elle lui permettra seulement, tout en faisant beaucoup de difficultés, des attouchements à ses parties cachées, et résistera à toute autre tentative.

C'est seulement lorsqu'elle sera bien certaine de son amour et de sa constance à toute épreuve qu'elle consentira à se donner à lui s'il est décidé à se marier de suite avec elle (App. 1).

Quand elle aura ainsi perdu sa virginité, elle en fera la confiance à ses amies (a).

(a) Sans doute pour notifier son mariage. Dans ce cas, comme dans tous les autres, l'union sexuelle précède la consécration religieuse ; le véritable sacrement pour les Hindous paraît être la promesse du mariage cimentée par l'union sexuelle qui est nécessaire et suffisante pour assurer l'exécution de la promesse.

APPENDICE AU CHAPITRE V

N° 1. — Fleurtagé dans les chants des Bayadères.

Tout le manège de la jeune fille est figuré très exactement dans un chant des Bayadères intitulé : *Entretien d'un homme et d'une femme en route* (voir les *Chants des Bayadères*, traduit du tamoul, par M. Lamairesse).

Entretien d'un homme et d'une femme en route.

1. L'HOMME. — Toi qui es belle comme une paonne et qui portes des bijoux des neuf espèces de pierres précieuses, où vas-tu avec tes lèvres de corail et tes yeux bleus comme la fleur Nilopalam ?

.....

6. LA FEMME. — Je m'appelle Poulocadi (nymphé terrestre) et je vais puiser de l'eau.

7. L'HOMME. — Je te suis pour remplir ta cruche et ensuite pour te la placer sur la tête.

.....

10. — LA FEMME. — Je sais ce que tu veux de moi. Les hommes doivent-ils se permettre de suivre les femmes en route ?

.....

15. L'HOMME. — Je suis venu mettre à tes pieds toutes mes richesses, quand je t'ai vue passer seule si légèrement.

16. LA FEMME. — Je ne te comprends pas ; tu n'as aucun droit de me suivre, tu feras bien de t'en retourner.

21. L'HOMME. — J'ai couru après toi, sans reprendre haleine ; prends pitié de mon tourment.

26. LA FEMME. — Tu me parles sans retenue, veux-tu aussi m'insulter en tirant ma pagne ? N'es-tu pas honteux de mes refus ?

.....

33. L'HOMME. — Il n'est point de rebuts ni de honte pour les amoureux. Si tu le veux, je te remettrai une promesse de mariage.

34. LA FEMME. — Puisque tu prends cet engagement, je t'avouerai que je me suis prise d'amour, malgré moi sur le chemin.

34. L'HOMME. — Si tu y consens de bon cœur, je te ferai goûter le plaisir charnel.

38. LA FEMME. — Fais-le sans plus discourir et tes traits ne sortiront jamais de mon cœur.

39. L'HOMME. — Tu me promets de ne jamais m'oublier et moi je te dis que tu as une habileté que n'aura jamais aucune fille, fût-elle venue au monde sept fois.

40. LA FEMME. — Les filles possèdent l'habileté ; elles ne déclarent jamais les premières leur amour. Mais cesse de parler. Occupe-toi aux œuvres du livre des sciences d'amour (Kamasoutra).

.....

42. LA FEMME. — Presse d'abord mes seins, ô mon bien-aimé, en regardant ma figure et en suçant mes lèvres.

.....

46. LA FEMME. — Pénètre-moi, membre contre membre, et en serrant mes cuisses. Donne-moi toute ta vie.

.....

49. L'HOMME. — Je t'étreins si amoureusement dans mes transports, que les perroquets et les coucous chantent.

.....

54. LA FEMME. — Tu pars déjà. Arrête-toi et dis-moi si tu es satisfait, car tu me laisseras ainsi la joie au cœur.

55. L'HOMME. — Je m'en vais chez moi et je t'enverrai mon frère aîné pour consommer notre union.

56. LA FEMME. — Que pourrai-je faire si tu me trompes en me promettant de m'épouser ? Personne ne nous a vus ici.

57. L'HOMME. — Ne crains rien, je prends à témoins le ciel et la terre, le soleil et la lune.

58. — LA FEMME. — C'est assez, je t'en remercie, mon amant ; tu peux te retirer, je m'en vais aussi chez moi.

N° 2. — Fleurtagage chez les Chinois.

Il est intéressant de rapprocher du fleurtagage hindou, si passionné, le fleurtagage chinois si formaliste.

La jeune Chinoise qui se marie elle-même (Jules Arène, *La Chine familière et galante*) :

« LA JEUNE FILLE. — Triste, les sourcils froncés; je brode pour tuer le temps; de mes manches j'essuie mes larmes; je n'ai pas le courage de me coiffer près de la fenêtre et je m'en veux à moi-même; la destinée des jolies femmes, c'est chose connue, est mauvaise! Je m'appelle Sou-yu-Tchiaou, ma mère est veuve, notre avoir est mince. J'ai aujourd'hui dix-huit ans et n'ai point de mari. Ma mère est toute confite en dévotion et néglige les affaires de la maison.

« LA MÈRE. — J'ai appris l'arrivée d'un bonze pèlerin qui fait des conférences dans la pagode Poutousse, et je me suis levée de bonne heure pour l'entendre; je vais sortir, applique-toi à broder jusqu'à mon retour; à midi je préparerai de quoi apaiser notre faim.

« LA JEUNE FILLE (elle chante). — Toute seule enfermée dans la chambre intérieure. Toute seule! seule je m'assieds, seule je me couche! Pauvres jolies femmes, quelle est votre destinée? Beaucoup de tristesses, beaucoup de larmes.

« (Elle parle). — Pourquoi la porte de notre maison reste-t-elle close? Si j'allais l'entrebâiller et me distraire un peu? Je sais bien qu'il ne convient pas à une jeune fille comme moi de se tenir à la porte. Mais, pour un instant!... Je crois qu'il ne se passera rien d'extraordinaire.

« LE JEUNE HOMME (il chante). — Je me promène pour me distraire. Passons devant la porte de la famille Soun: — j'aperçois une charmante créature, aussi belle que Tchango (la déesse de la lune), j'aperçois son joli visage si tendre qu'un souffle le déchirerait. A sa vue, j'ai perdu l'âme et l'esprit.

« Attention! ce doit être la fille de la veuve Shen, la plus belle fille de tout l'empire. En faire ma femme serait le comble de tous mes vœux. Je voudrais causer avec elle; malheureusement les rites le lui défendent. De plus, je n'ai rien de commun avec elle. Je suis un fils de famille et j'ai l'orgueil de mon rang. J'hésite et mon cœur est en feu. Laisserai-je passer l'occasion qui est si favorable aujourd'hui? Je vais feindre de perdre un objet; c'est un bon moyen d'arriver au mariage.

« Une question, s'il vous plaît, Mademoiselle; c'est ici la porte ou demeure de madame Soun; maman Soun est-elle chez elle ?

« LA JEUNE FILLE. — Ma mère n'est pas à la maison.

« LE JEUNE HOMME. — Ah, vous êtes alors mademoiselle Soun? je vous salue.

« LA JEUNE FILLE. — Je vous salue. Une question, Monsieur; quel est votre haut nom? Quels sont vos riches prénoms? pour quelle affaire me demandez-vous si ma mère est chez elle?

« LE JEUNE HOMME. — Mon nom est Phon, nom prénom est Pang, mon nom de fantaisie Yun Tchang. J'ai appris que dans votre demeure vous éleviez bien les coqs: je veux en acheter une paire.

« LA JEUNE FILLE. — Nous avons, en effet, des coqs; mais en l'absence de ma mère, il m'est difficile de les vendre.

« LE JEUNE HOMME. — Alors je prends la liberté de me retirer. (A part) J'enlève mon bracelet, je veux qu'il devienne le gage de mes fiançailles. Je vais le laisser tomber de ma manche en saluant. Si elle le ramasse, il y a huit ou neuf chances sur dix pour que le mariage se fasse. Je vais de ce pas prier ma mère de chercher une tierce personne pour arranger l'affaire.

« LA JEUNE FILLE (elle chante). — En me quittant, il souriait, il m'a saluée, et c'est exprès qu'il a laissé tomber ce bracelet de jade. Pourquoi ne deviendrions-nous pas mari et femme? pourquoi n'imiterions-nous pas les couples de canards-mandarins qui s'ébattent au milieu des nénuphars? J'aurais ainsi jusqu'à ma mort quelqu'un sur qui m'appuyer.

« UNE ENTREMETTEUSE (qui l'a vue de loin ramasser le bracelet). — Ces deux personnes se souriaient, leur passion est brûlante: il ne manque qu'un tiers pour régler le mariage. Le courtage de cette affaire ne m'échappera pas. Ce jeune roué connaît très bien son affaire.

(A la jeune fille qui considère le bracelet de jade en soupirant):

« — Mademoiselle, je vous l'amènerai et vous causerez à votre aise, cela vous convient-il?

« LA JEUNE FILLE. — Madame nous sommes bien pauvres, je n'ai pas de gage à lui envoyer.

« L'ENTREMETTEUSE. — En échange du bracelet, des pantouffes brodées suffiront.

« LA JEUNE FILLE. — Maman, des pantouffes brodées de mes mains, je peux donc les envoyer?

« L'ENTREMETTEUSE. — Parfaitement, vous le pouvez.

« LA JEUNE FILLE. — En voici une paire.

« L'ENTREMETTEUSE. — Mademoiselle, dans trois jours je viendrai vous rapporter une réponse.

« LA JEUNE FILLE. — Maman, cette aventure, vous seule la connaissez. Attention à ne rien en dire. Je vous prie de choisir un jour pour me l'amener. Je vous devrai la même reconnaissance qu'à la mère qui m'a donné le jour. Même n'étant que la deuxième femme, je vivrai heureuse avec lui et il me fermera les yeux.

« L'ENTREMETTEUSE. — Il faut patienter trois jours dans l'attente du moment heureux. Je me retire.

« LA JEUNE FILLE. — Je remonte la mèche de la lampe et j'attends le phénix.

« L'ENTREMETTEUSE. — C'est mon affaire, je me charge de faire entrer le papillon dans le jardin.

« LA JEUNE FILLE. — Je ne vous ai pas traitée avec assez d'égards.

« L'ENTREMETTEUSE. — C'est moi qui vous ai dérangée. »

CHAPITRE VI

Formes du mariage.

1° Quand la jeune fille qu'un jeune homme a séduite est entièrement à lui, il se comporte publiquement avec elle comme avec une épouse ; il fait apporter de la maison d'un brahmane le feu consacré, répand sur la terre l'herbe Kousha, fait une oblation au feu et se marie selon les prescriptions religieuses relatives à ce genre de mariage, sans témoin.

Après la cérémonie, le jeune homme informe les parents de la jeune fille du fait accompli. D'après les anciens auteurs, le mariage contracté en présence du feu est indissoluble. On en fait part aussi à tous les parents des conjoints, et on s'efforce d'obtenir leur assentiment.

Tel est le mariage selon le mode des Gandharvas.

Lorsqu'une jeune fille ne peut suivre ou ne veut pas déclarer son intention de se marier avec lui, l'amant l'obtiendra de l'une des manières suivantes.

Par le moyen d'un intermédiaire il attirera la jeune fille chez lui sous quelque prétexte, et lorsqu'elle sera venue, il fera apporter de la maison d'un brahmane le feu consacré et procédera au mariage comme il est dit plus haut.

Lorsque la jeune fille qu'il désire doit en épouser un autre prochainement, il perdra son rival dans l'esprit de la mère, et, de connivence avec celle-ci, il fera venir la fille dans une maison du voi-

sinage où il aura fait apporter le feu consacré, et procédera à son mariage comme il est dit plus haut.

Ou bien il opérera de la même manière avec la connivence du frère de la jeune fille, qu'il aura mis dans ses intérêts par tous les moyens possibles.

(Ces cas peuvent se rattacher au mode des Gandharvas ; le consentement de la jeune fille est supposé exister tacitement).

2° Avec la connivence de la sœur de lait de la jeune fille, il fait endormir ou enivrer celle-ci, et l'amène dans quelque endroit sûr, et là il en jouit. A son réveil, il accomplit la cérémonie religieuse (c'est là le mode dit des Vampires, de Manou).

3° Quand la jeune fille se rend à un jardin public ou à un village du voisinage, l'amant tombe sur les hommes qui la gardent, les met en fuite ou les tue, puis il enlève la jeune fille et procède ensuite au mariage.

(C'est le mode dit des géants ; d'après Manou, celui des Kshatriyas ou guerriers ; il rappelle l'enlèvement des Sabines et celui des nobles Dames, au Moyen Age (a)).

La conclusion des Vatsyayana, conforme à la loi de Manou, est que chacun des divers modes de mariage ci-dessus mentionnés est préférable à tous ceux qui viennent après dans l'ordre suivi.

On ne doit recourir à l'un d'eux que quand tous ceux qui le précèdent dans l'énumération donnée sont d'une application impossible.

(a) Il est à remarquer que, parmi ces modes de mariage décrits par le Kama Sutra, il n'en est pas un seul qui ne renferme quelque chose de malhonnête. Le P. Gury, *Th. mle.* 857, dit :

« L'enlèvement consiste à emmener par violence une femme d'un lieu dans un autre où elle est au pouvoir du ravisseur pour cause de mariage.

« L'enlèvement annule le mariage entre le ravisseur, c'est-à-dire celui pour lequel on enlève la femme, et la femme enlevée. »

APPENDICE AU CHAPITRE VI

N° 1. — Ce qui constitue le lien ou le sacrement d'après les Brahmes et d'après l'Eglise.

Un rapprochement entre la doctrine brahmanique sur le mariage et celle de l'Eglise, peut présenter un certain intérêt, au moins de curiosité.

Le P. Gury, *Théologie morale* :

765. « La matière éloignée du sacrement de mariage est le corps des fiancés qu'ils se livrent réciproquement dans le contrat. La matière prochaine est la remise même du corps qui se fait par des paroles ou des signes exprimant le consentement.

766. « La forme consiste dans l'acceptation réciproque des contractants, exprimée par des paroles ou des signes. »

D'après cet alinéa, le sacrement est tout entier dans le consentement mutuel des contractants, d'où beaucoup d'anciens docteurs concluaient que l'absence des formalités religieuses, quoique pouvant constituer un péché en soi, n'annulait pas le mariage, même au point de vue religieux ; mais le Concile de Trente a décidé (P. Gury) :

837. « Ceux qui essaieront de contracter mariage autrement qu'en la présence du curé, ou d'un autre prêtre avec la permission du curé ou de l'évêque, et de deux ou trois témoins, ceux-là, le saint Synode les déclare absolument incapables de contracter mariage, et annule le contrat. »

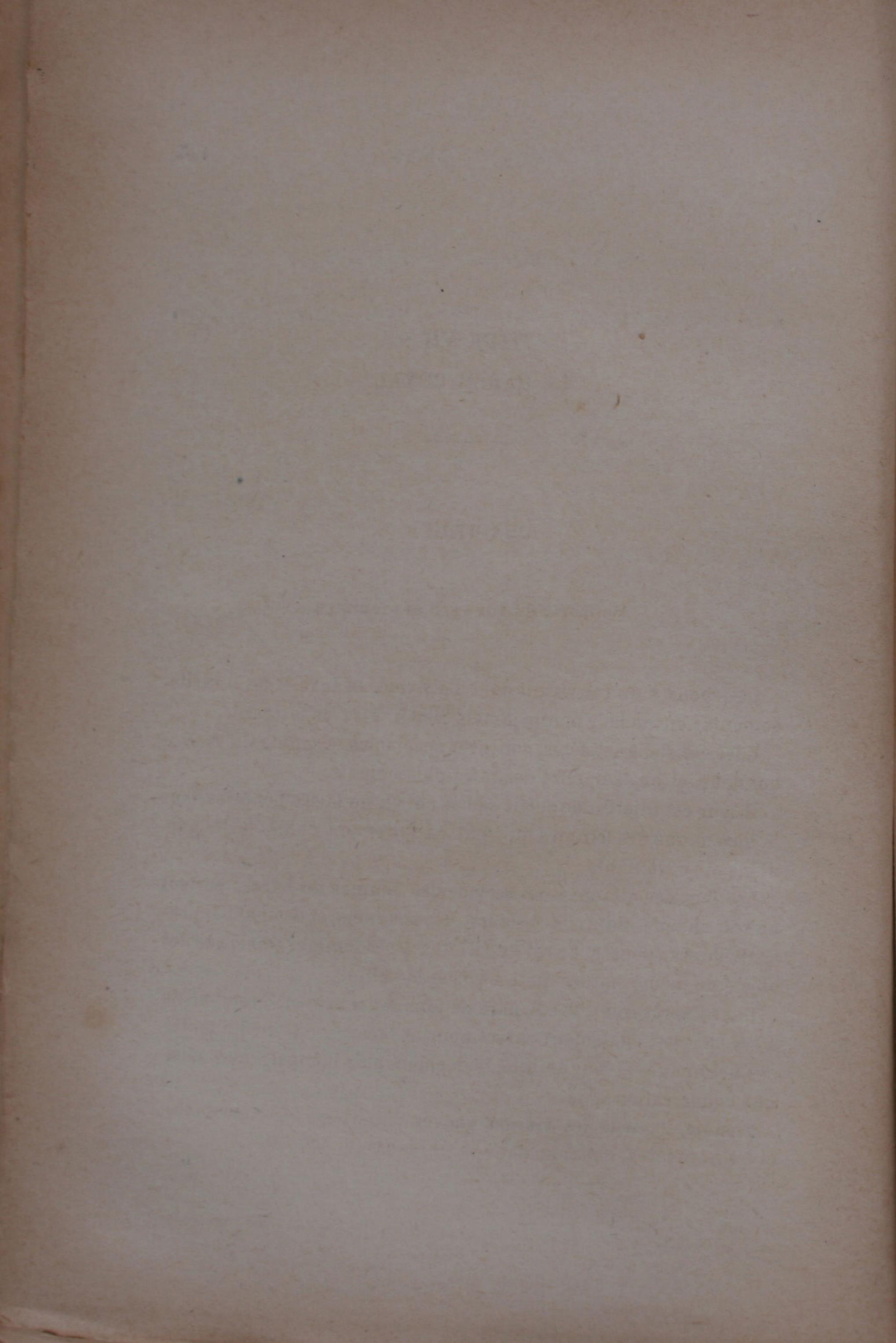
832. « La présence du curé à la déclaration du consentement mutuel valide le mariage, lors même qu'il serait contraint par la violence ou par la crainte ; il suffit qu'il sache, soit de bon, soit de mauvais gré, ce qui se fait, même s'il affecte de ne pas comprendre, par exemple en fermant les yeux et se bouchant les oreilles. »

Remarquons que cela peut se faire dans un lieu quelconque et sans aucune cérémonie accessoire.

La doctrine des anciens casuistes aurait aujourd'hui l'avantage de supprimer la question du mariage purement civil et de son insuffisance religieuse.

Chez les Bouddhistes, il n'y a point de cérémonie religieuse pour le mariage ni la naissance, attendu que la naissance est considérée par eux comme un mal et conséquemment le mariage.

Cependant on ne peut méconnaître la bonne impression que peut faire sur les époux le mariage chrétien, surtout quand il est accompagné de conseils éloquents. Nous avons entendu des prêtres catholiques et des ministres protestants parler avec beaucoup d'âme dans ces occasions.



TITRE VII
LE HAREM ROYAL

CHAPITRE I

Rapports du roi avec ses femmes.

Les épouses du roi vivent dans l'oisiveté, le luxe et les divertissements ; on ne leur donne jamais rien à faire de fatigant.

Elles assistent aux fêtes, concerts, spectacles, y sont traitées avec honneur, et on leur offre des rafraîchissements.

Il leur est interdit de sortir seules ; et on ne laisse pénétrer dans le harem que des femmes qui sont parfaitement connues des gardiens et surveillants.

Les femmes attachées au service des femmes du harem portent au roi, chaque matin, des fleurs, des muguets et des habits, présents de ses épouses. Le roi en fait don à ces femmes, ainsi que des objets de même nature qu'il a portés la veille.

Dans l'après-midi, le roi, paré de tous ses ornements, rend visite à ses épouses, également parées pour le recevoir ; il rend à toutes des hommages et leur assigne leur place, puis il engage avec elles une conversation gaie.

Ensuite, il visite les vierges veuves remariées, les concubines et les hayadères, chacune dans sa chambre (v. App. 2).

Quand le roi a terminé sa sieste, la dame de service chargée de lui désigner l'épouse avec laquelle il doit passer la nuit vient le trouver, accompagnée des servantes de l'épouse dont le tour est arrivé et de celles dont le tour peut avoir été passé par erreur et pour cause d'indisposition.

Ces suivantes présentent au roi des essences et des parfums envoyés par leurs maîtresses et marqués du sceau de leur anneau, elles lui expliquent les motifs de cet envoi.

Le roi accepte le présent de l'une d'elles qui, par ce fait, se trouve informée de son choix.

Quelques rois, par scrupule ou par compassion, prennent des aphrodisiaques, afin de pouvoir servir plusieurs épouses dans une même nuit. D'autres, au contraire, ne s'unissent qu'avec celles qu'ils préfèrent et délaissent les autres. La plupart donnent à chacune son tour.

APPENDICE AU CHAPITRE I

1. — Sérails musulmans.

On voit que l'usage imposait aux rois quelques égards envers leurs épouses.

Le sérail n'eut une importance capitale que pour les princes musulmans. Ceux-ci, dans l'Inde, se pourvoyaient avec les filles des Hindous brahmaniques prises de gré ou de force à leurs parents. Tous les musulmans agissaient ainsi (c'était le mode des géants).

Le sérail a été une cause de ruine pour l'empire turc ; les sultans et hauts dignitaires ont de tout temps épuisé et épuisent encore aujourd'hui le trésor public pour les dépenses du sérail. Certains sultans ont fait une telle consommation de femmes qu'elles enchérissaient sur le marché, et y devenaient très rares.

2. — Les Bayadères.

La première classe des courtisanes dont il sera question au dernier Titre n'est plus guère représentée dans l'Inde que par les bayadères.

A l'époque où écrivait Vatsyayana, c'est-à-dire avant la conquête musulmane,

il ne devait exister dans l'Inde que des bayadères brahmaniques attachées au culte, où leur fonction officielle consiste à chanter et à danser chaque matin et chaque soir, dans les temples et aussi dans les cérémonies publiques.

A chaque pagode de quelque importance est attachée une troupe de bayadères dont le nombre n'est jamais au-dessous de huit, et auxquelles des musiciens sont toujours adjoints. Chaque troupe fait aux personnages haut placés des visites qui sont pour elles des occasions de danses et de gratifications.

Elles sont appelées dans les familles pour danser, surtout aux fêtes données à l'occasion des mariages.

La plus grande partie des dons qu'elles reçoivent dans ces occasions leur est reprise par les brahmanes et les musiciens qui les accompagnent. Leur profit le plus clair leur vient de leurs amants.

Les bayadères sont aujourd'hui les seules femmes dans l'Inde auxquelles il soit permis de danser et d'être aimables pour les hommes. Entretenir une bayadère n'est pas seulement, chez les Indiens, un luxe de bon ton et de bon goût, comme l'est chez nous celui des chevaux, mais c'est encore une œuvre méritoire. Souvent les brahmanes chantent des vers dont le sens est : « Le commerce avec une bayadère est une vertu qui efface les péchés. » (La pénitence est douce !...)

Comme toutes les personnes du sexe sans aucune exception, les bayadères ont, en public, la réserve la plus absolue, et sont également traitées avec la même réserve par les hommes.

Les bayadères peuvent être prises dans toutes les castes au-dessus de celle des bergers (basse caste de Soudras).

Celles des jeunes filles qui doivent entrer dans le sacerdoce sont mariées au dieu de la guerre dès qu'elles sont pubères.

Lorsqu'elles sont devenues vieilles, on les réforme ; les brahmanes qui ont exploité leur jeunesse, leur appliquent avec un fer chaud sur la cuisse (comme aux chevaux réformés) la marque de la pagode où elles ont servi, et on leur délivre un diplôme qui leur donne le droit de mendier (l'abbé Dubois, *Mœurs et coutumes de l'Inde*, dit cela des belles femmes que les brahmes prenaient dans les foules les jours des grandes fêtes et qu'ils consacraient au dieu de la pagode ; voir le volume : *Chants des bayadères*).

Le costume des bayadères est fort gracieux et très riche ; elles portent une ceinture d'or, des bijoux en or au sommet de la tête, des anneaux aux oreilles, aux bras, aux pieds ; ceux-ci, quand elles dansent, résonnent et accompagnent leurs mouvements.

Elles sont généralement jolies et gracieuses, et toujours bien faites.

Leur danse est une pantomime très étudiée où figure généralement une seule bayadère, accompagnée par des musiciens dont la musique barbare est peu agréable pour des Européens. Hors des pagodes, cette pantomime représente généralement les diverses phases d'une lutte amoureuse chantée par les musiciens qui accompagnent la bayadère.

Le caractère de la pantomime et du chant est reproduit, autant qu'il est pos-

de le faire en français, dans la chanson intitulée : *Entretien d'un homme en route* (ci-dessus, page 138).

Dans les fêtes et les temples, elles chantent des hymnes en l'honneur des dieux en leurs aventures galantes et guerrières.

Lorsqu'elles se produisent devant les Européens, les bayadères se livrent quelquefois à des fantaisies ; par exemple, elles parodient les danses et les manières de nos demi mondaines.

Quelquefois plusieurs bayadères se réunissent pour exécuter certaines figures d'ensemble, toujours sur place et sans se transporter sur un certain espace.

Les bayadères brahmaniques, à cause de leur caractère sacré, ne se donnent que très secrètement aux Européens, parce qu'ils sont réputés impurs ; il n'en est pas de même des bayadères musulmanes qui sont de simples danseuses.

Il est même d'usage de les offrir aux Européens devant lesquels on les fait danser ; mais ce sont des beautés fort dangereuses, ainsi que l'ont éprouvé Jacquemont et d'autres voyageurs.

Leurs danses, beaucoup plus gracieuses et animées que celles des bayadères brahmaniques, ressemblent aux danses espagnoles et mauresques.

En Algérie, il y a aussi des danseuses qui s'exhibent dans les fêtes arabes et même européennes. Elles sont bien inférieures aux bayadères de l'Égypte et de l'Inde. Leur pantomime, également sur place, consiste surtout en mouvements des hanches et du ventre, qui plaisent beaucoup aux Arabes, mais qui, dans l'Inde, seraient regardés comme indécents ; c'est par le geste et le regard que les bayadères de l'Inde sont provocantes.

CHAPITRE II

Des intrigues du roi.

Le roi ne se contente pas toujours de ses épouses ; il a aussi des caprices, même pour des femmes mariées.

Le roi et les ministres ne vont jamais chez les sujets ; ceux-ci ont toujours les yeux fixés sur eux pour les imiter. En conséquence, ils ne doivent faire publiquement aucun acte qui puisse être censuré. Un poète a même écrit :

« Un roi, qui a à cœur le bien de son peuple, respecte toutes les femmes des autres.

« Un roi qui triomphe des six ennemis de l'homme conquiert toute la terre (les six péchés capitaux de l'Inde ; la gourmandise est inconnue des Orientaux ; et la paresse consiste pour eux dans l'ignorance spirituelle). »

Quand le roi juge bon d'écarter ce scrupule, il doit agir de l'une des manières suivantes (a).

A certaines époques, les femmes des villes et des villages visitent les épouses du harem, et passent la nuit dans leurs appartements à converser et se divertir, puis s'en vont le matin.

Une dame du service du roi, qui s'est liée à l'avance avec la belle que le roi désire, l'engage le matin, au moment où elle va

(a) Les casuistes hindous ont toujours, pour dispenser de tout scrupule en amour, une raison péremptoire à leurs yeux : la nécessité de ne pas mourir d'amour.

s'éloigner, à visiter avec elle, en détail, le palais. Dans un aparté, elle emploie toutes les ressources de son esprit à la persuader de répondre aux désirs du roi. Si elle éprouve un refus, elle n'en laisse voir aucun déplaisir, se montre toujours très courtoise, lui fait accepter des présents dignes d'un roi, l'accompagne à une certaine distance du palais et la congédie en termes très affectueux.

La personne que désire le roi peut aussi venir au harem sur l'invitation de l'une des épouses du roi, qui aura fait sa connaissance par l'intermédiaire du mari ou d'une des suivantes des femmes du harem. Surviendra alors l'affidée du roi, qui agira comme il est dit ci-dessus.

Ou bien la première épouse du roi, sous prétexte de se faire enseigner par elle quelque talent, mandera au palais la femme convoitée.

Ou si le mari de cette femme a quelque chose à redouter du roi ou d'un ministre, elle la décidera, à l'aide d'un intermédiaire, à venir au palais solliciter sa protection. Les choses se passeront ensuite comme dans les cas précédents.

On agira de même, si le mari de la femme est dans le besoin ou l'oppression ; ou s'il sollicite quelque chose ou aspire à la faveur du prince, ou veut s'élever, ou bien s'il est tenu à l'écart par les membres de sa caste, ou si c'est un espion au service du roi.

Si la personne désirée par le roi vit avec un homme qui n'est pas son mari, le roi la fait arrêter, la fait déclarer esclave pour inconduite et la place au harem.

Si la femme convoitée est régulière, l'ambassadeur du roi, à son instigation, dénonce le mari ; puis on fait emprisonner la femme, comme étant l'épouse d'un ennemi du roi ; ensuite, on la fait entrer au harem.

(Ces deux procédés se passent de commentaires, le dernier surtout).

Un roi ne doit jamais aller chez un sujet pour une intrigue amoureuse, plusieurs rois ont payé de leur vie cette imprudence.

Certains usages locaux favorisent les amours royales.

Chez les Andras, le roi exerce le droit du seigneur ;

Chez les Vatsagoulmas, les femmes des ministres servent le roi la nuit ;

Les Vaïdarbhas qui ont de belles femmes, les envoient, par amour pour leur prince, passer un mois au harem ;

Chez les Aparatakas, ceux qui avaient de belles femmes les donnaient en présent aux ministres du roi ;

Enfin, dans le pays des Sourashtras, les femmes de la ville et de la campagne entrent au harem pour le plaisir du roi, soit individuellement, soit par groupes.

APPENDICE AU CHAPITRE II

N° 1. — Les amours du roi Agnivarna.

Nous empruntons à la traduction du *Raghou-Yanca de Kalidasa*, par M. Hippolyte Fauche, le *Tableau des amours du roi Agrivarna*, le prince charmant de l'Inde ; ce tableau est pour les Hindous l'idéal des voluptés royales.

« Après avoir tenu pendant quelques années les rênes de l'Etat, Agnivarna, l'impudique, les abandonna aux ministres et se livra tout entier aux femmes luxurieuses. Dans le palais où toujours résonnait le tambourin, et où la fête du lendemain surpassait celle de la veille, le roi, incapable de supporter l'intervalle d'une seule minute sans volupté, nuit et jour s'amusait avec ses femmes.

« Il avait des étangs remplis de lotus que ses folâtres concubines faisaient trembler des palpitations de leurs seins dressés comme des piques ; des cachettes pour la volupté s'y dérobaient sous les fleurs. Brûlant d'amour, il se plongeait dans l'onde ; là, ses femmes, sans fard comme sans voile, excitaient ses désirs par leurs mouvements gracieux et lascifs. Avec elles, il portait ses pas vers des lieux disposés avec art pour des buvettes, où il prenait le rhum enivrant. Sur son sein reposaient continuellement une lyre aux sons enchanteurs et une belle à la voix douce, aux yeux charmants. Frappant de ses mains le tambourin, agitant ses guirlandes et ses bracelets, habile musicien, il ravissait l'âme ; à l'entendre, les danseuses oublièrent leurs pantomimes ; il mangeait alors de baisers leurs visages et soufflait sur leurs bouches le vent amoureux de ses lèvres. Plus d'une fois, ses amantes

s'éloigner, à visiter avec elle, en détail, le palais. Dans un aparté, elle emploie toutes les ressources de son esprit à la persuader de répondre aux désirs du roi. Si elle éprouve un refus, elle n'en laisse voir aucun déplaisir, se montre toujours très courtoise, lui fait accepter des présents dignes d'un roi, l'accompagne à une certaine distance du palais et la congédie en termes très affectueux.

La personne que désire le roi peut aussi venir au harem sur l'invitation de l'une des épouses du roi, qui aura fait sa connaissance par l'intermédiaire du mari ou d'une des suivantes des femmes du harem. Surviendra alors l'affidée du roi, qui agira comme il est dit ci-dessus.

Ou bien la première épouse du roi, sous prétexte de se faire enseigner par elle quelque talent, mandera au palais la femme convoitée.

Ou si le mari de cette femme a quelque chose à redouter du roi ou d'un ministre, elle la décidera, à l'aide d'un intermédiaire, à venir au palais solliciter sa protection. Les choses se passeront ensuite comme dans les cas précédents.

On agira de même, si le mari de la femme est dans le besoin ou l'oppression ; ou s'il sollicite quelque chose ou aspire à la faveur du prince, ou veut s'élever, ou bien s'il est tenu à l'écart par les membres de sa caste, ou si c'est un espion au service du roi.

Si la personne désirée par le roi vit avec un homme qui n'est pas son mari, le roi la fait arrêter, la fait déclarer esclave pour inconduite et la place au harem.

Si la femme convoitée est régulière, l'ambassadeur du roi, à son instigation, dénonce le mari ; puis on fait emprisonner la femme, comme étant l'épouse d'un ennemi du roi ; ensuite, on la fait entrer au harem.

(Ces deux procédés se passent de commentaires, le dernier surtout).

Un roi ne doit jamais aller chez un sujet pour une intrigue amoureuse, plusieurs rois ont payé de leur vie cette imprudence.

Certains usages locaux favorisent les amours royales.

Chez les Andras, le roi exerce le droit du seigneur ;

Chez les Vatsagoulmas, les femmes des ministres servent le roi la nuit ;

Les Vaïdarbhas qui ont de belles femmes, les envoient, par amour pour leur prince, passer un mois au harem ;

Chez les Aparatakas, ceux qui avaient de belles femmes les donnaient en présent aux ministres du roi ;

Enfin, dans le pays des Sourashtras, les femmes de la ville et de la campagne entrent au harem pour le plaisir du roi, soit individuellement, soit par groupes.

APPENDICE AU CHAPITRE II

N° 1. — Les amours du roi Agnivarna.

Nous empruntons à la traduction du *Raghou-Yanca de Kalidasa*, par M. Hippolyte Fauche, le *Tableau des amours du roi Agrivarna*, le prince charmant de l'Inde ; ce tableau est pour les Hindous l'idéal des voluptés royales.

« Après avoir tenu pendant quelques années les rênes de l'Etat, Agnivarna, l'impudique, les abandonna aux ministres et se livra tout entier aux femmes luxurieuses. Dans le palais où toujours résonnait le tambourin, et où la fête du lendemain surpassait celle de la veille, le roi, incapable de supporter l'intervalle d'une seule minute sans volupté, nuit et jour s'amusait avec ses femmes.

« Il avait des étangs remplis de lotus que ses folâtres concubines faisaient trembler des palpitations de leurs seins dressés comme des piques ; des cachettes pour la volupté s'y dérobaient sous les fleurs. Brûlant d'amour, il se plongeait dans l'onde ; là, ses femmes, sans fard comme sans voile, excitaient ses désirs par leurs mouvements gracieux et lascifs. Avec elles, il portait ses pas vers des lieux disposés avec art pour des buvettes, où il prenait le rhum enivrant. Sur son sein reposaient continuellement une lyre aux sons enchanteurs et une belle à la voix douce, aux yeux charmants. Frappant de ses mains le tambourin, agitant ses guirlandes et ses bracelets, habile musicien, il ravissait l'âme ; à l'entendre, les danseuses oublièrent leurs pantomimes ; il mangeait alors de baisers leurs visages et soufflait sur leurs bouches le vent amoureux de ses lèvres. Plus d'une fois, ses amantes

qu'il avait trompées le lièrent en punition avec leurs ceintures, et menaçant du bout du doigt, le châtièrent d'un regard courroucé et du froncement de leurs sourcils. En proie à un violent amour et à la jalousie, les reines saisissaient l'occasion de toute fête pour combler d'elles-mêmes ses vœux. C'était lui-même qui peignait de fard les pieds de ses épouses, mais c'était pour admirer ces pieds charmants et tout ce que laissaient entrevoir les ceintures relâchées et les robes mal attachées, Parfois ses désirs voluptueux rencontraient des obstacles : une bouche se détournait d'un baiser, des mains retenaient une ceinture qu'il voulait dénouer, mais ces manèges n'étaient que du bois jeté dans le feu de l'amour.

« Harassées de voluptés, les épouses s'endormaient sur sa vaste poitrine, d'où leurs seins potelés effaçaient l'onguent du sandal.

« Laisait-il, dans un rêve, échapper le nom d'une rivale, celles qui étaient avec lui mouillaient de larmes le bord de la couverture et brisaient de dépit leurs bracelets à force de s'agiter dans la couche.

« Essayait-il de se dérober pour quelque rendez-vous nocturne, ses femmes aux aguets le ramenaient. « Pourquoi, libertin, vas-tu porter ailleurs ce qui nous appartient ? »

« Quand il se levait de sa couche, ses amantes, enlaçant son cou de leurs bras, pressant de la plante de leurs pieds les pointes de ses pieds, se faisaient donner le baiser d'adieu.

« Sa couche, jaune de sandal, rouge de laque, remplie de ceintures brisées et de bouquets déliés, attestait la fougue de ses assauts.

« Alors venaient vers lui ses autres épouses irritées ; il cherchait à les apaiser, joignant les mains, mais sa faiblesse dans l'amour les irritait de nouveau. Voulait-il s'éloigner sous prétexte d'affaires avec un ami, elles le prenaient aux cheveux et l'arrêtaient en disant : « Ah traître, cet ami est une amie ; ta fuite n'est qu'une ruse. »

« Quand il leur échappait, il prenait le chemin de la campagne, où il était guidé par des confidentes vers des berceaux de lianes mystérieux. Là, sur des lits de fleurs préparés, il savourait la volupté dans les bras d'une jolie suivante (chez les Grecs, on aurait dit *une belle esclave* ; mais l'esclavage n'a jamais existé dans l'Inde).

« L'été, il passait les nuits sur les terrasses de son palais, savourant le clair de lune sans nuage qui dissipe les fatigues de la volupté.

« Là, ses femmes, vêtues de l'air, à la taille charmante, le ravissaient avec leurs ceintures d'or ; lumineuses et gazouillantes, elles l'enivraient des vapeurs embaumées de l'encens et de l'aloès.

« Ce monarque puissant, redouté de ses voisins, n'avait jamais pu se vaincre lui-même. Il devint malade de la poitrine. Quand il connut son état, il ne voulut pas d'autre médecin que ses femmes ; frappé mortellement dans leurs bras, il voulut y mourir.

« Il s'éteignit comme une lampe épuisée, sans postérité, au milieu de ses épouses qui le tenaient embrassé. »

Ce tableau idéal a au moins le mérite de nous faire voir que les Hindous,

même dans leurs plus grands excès de plaisir, sont restés décents et même aimables et qu'ils n'ont rien fait ou imaginé qui inspire la répulsion ou le dégoût.

On ne saurait en dire autant des Romains ; ils nous révoltent par des lubricités sans nom et à peine concevables. Pour faire ressortir le contraste, après Kalidaça, citons Suétone.

N° 2. — Débauches des empereurs romains.

TIBÈRE DANS SA RETRAITE DE CAPRÉE

Tibère, retiré dans l'île de Caprée (située près de Naples, au fond de la plus belle baie du monde), rassemblait de toutes parts des troupes de jeunes filles et de mignons et des inventeurs d'accouplements monstrueux, qu'il appelait *spintaies*, pour que, se tenant enlacés et formant une triple chaîne, ils se prostituassent mutuellement devant lui de manière à rallumer ses désirs.

Il avait fait disposer en plusieurs endroits des chambres ornées de tableaux et de statuettes représentant les scènes et les figures les plus lascives, et meublées des livres d'Éléphantis, pour qu'on ne manquât pas de modèles pour les postures qu'on avait ordre de prendre.

En public, il jouait le rôle de Jupiter caressant Léda, et du minotaure s'unissant à Phasiphaé.

Lorsque la représentation de ces scènes mythologiques comprenait un meurtre, celui-ci était commis réellement sur le théâtre avec ses détails cruels ; tels, par exemple, la mort d'Hippolyte, le supplice de Prométhée.

Il dressait de très petits enfants à s'ébattre et à jouer entre ses cuisses pendant qu'il nageait (c'étaient ses petits poissons), et à le lécher et le mordre doucement ; il apprenait à d'autres enfants, non encore sevrés, à lui prendre la verge comme ils eussent pris le sein de leur mère et à pratiquer la *succion*.

CAÏUS CALIGULA

Caligula abuse de Valérius Catullus, jeune homme d'une famille consulaire, et commit l'inceste avec ses deux sœurs. Il invitait à souper, avec leurs maris, les femmes les plus distinguées ; il les passait en revue en les examinant comme ferait un marchand d'esclaves, menait dans une chambre voisine celle qui lui plaisait et, rentrant avec les souillures de la débauche, il louait ou blâmait ce que leur jouissance ou leur corps avait de bon ou de mauvais.

NÉRON

Sans parler des hommes libres avec lesquels il eut commerce, des femmes mariées qu'il corrompit, Néron fit violence à la vestale Rubria. Il fit couper les testicules à un jeune garçon nommé Sporus et s'efforça même de le métamorphoser

en femme. On le lui amena en grande pompe avec la dot et le voile rouge (flammeum), suivant l'usage du mariage, et il lui donna le rang d'épouse.

Il finit par imaginer comme un jeu de nouvelle espèce de se mettre dans la peau et à la place d'une bête du cirque et de s'élaner sur les parties naturelles ou non d'hommes et de femmes attachés nus à des poteaux ; il faisait ces outrages, dans les lieux publics, aux adolescents et aux vierges chrétiennes. De là vient la bête dont il est parlé dans l'Apocalypse et qui désigne Néron (Renan).

DOMITIEN

Domitien n'avait pas les vices monstrueux de Tibère et de Néron. Cependant il partagea et il développa la corruption générale.

Dans une fête solennelle, il fit descendre dans l'arène des femmes parmi les gladiateurs et les bestiaires.

Il fit courir des jeunes vierges dans le stade et présida lui-même à la course, vêtu d'un habit de pourpre à la grecque, portant sur la tête une couronne d'or où étaient représentés Jupiter, Junon et Minerve, et ayant auprès de lui le flamendial et les prêtres de la famille Flavia.

(Dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, Domitien voulut affirmer son zèle pour le paganisme).

Pour plaire au peuple, il continua les représentations à la fois si impudiques et si cruelles des scènes mythologiques. Martial, son protégé, nous en a transmis le souvenir dans les épigrammes suivants du Livre I :

6. Sur le spectacle de Phasiphaé.

« Croyez que Phasiphaé s'est accouplé avec le taureau de Crète ; tout ce que la renommée nous en a dit, la scène le reproduit, devant nos yeux. »

9. Sur un condamné donnant une représentation véritable du supplice de Prométhée.

« Tel Prométhée, enchaîné sur un roc, en Scythie, nourrit de ses entrailles renaissantes un vautour insatiable, tel ce Lauréolus, attaché à une véritable croix, vient d'offrir sa poitrine nue à un ours de Calédonie.

« Ses membres déchirés palpitaient et son corps tout entier n'était plus un corps. Ce scélérat avait sans doute dépassé les crimes dont parle l'antiquité. »

10. « Dédale, quand tu es ainsi déchiré par un ours de Lucanie, que tu voudrais alors avoir des ailes. »

Ces scélérats, ces victimes, étaient les chrétiens condamnés comme criminels d'État.

On se faisait scrupule de prendre les gladiateurs ; ceux-ci étaient des prisonniers de guerre qu'on n'avait pu utiliser autrement, parce qu'ils étaient trop incultes pour être vendus assez cher comme esclaves, et trop insoumis pour être incorporés dans les légions.

HÉLIOGABALE

Héliogabale parcourait les rues de Rome dans les attitudes et la compagnie les plus indécentes sur un char traîné par des femmes nues.

CHAPITRE III

Intrigues des femmes du harem.

Les femmes du harem sont sévèrement gardées et ne peuvent voir aucun homme (App. 1 et 2). Presque toutes brûlent de désirs qu'elles satisfont entre elles, par des procédés indiqués au chapitre de l'auparishtaka, et au moyen desquels la femme peut remplacer l'homme (a).

Elles ont encore recours aux moyens suivants.

Elles habillent en homme leur sœur de lait, leurs amies et leurs suivantes, et se font caresser l'yni à l'aide de végétaux tendres (fruits ou racines), qui ont ou reçoivent la forme et les dimensions d'un lingua, ou bien elles embrassent une statue dont le lingua est figuré en érection (App.).

Des moyens inverses sont employés par certains hommes (voir dans Lucien l'outrage fait par un jeune homme à la Vénus de Paros dont il était amoureux).

Parfois, et avec l'aide de leurs suivantes, les femmes du harem y introduisent des hommes déguisés en femme. Leurs sœurs de lait et leurs affidées s'efforcent de décider des hommes à venir au harem, en leur vantant la bonne fortune qui les y attend ; elles

(a) La titillation et la succion des mamelons, ainsi que nous l'avons vu, déterminent constamment l'érection du clitoris, et la friction de cet organe simultanée avec la succion forte des mamelons amène nécessairement le spasme génésique.

leur décrivent l'intérieur du palais, les facilités pour s'y introduire et en sortir ; elles indiquent les fortes saillies des corniches, les grandes dimensions des portiques, des corridors et des issues, la négligence des sentinelles et les absences fréquentes des gardiens du harem. Mais ces émissaires ne doivent jamais tromper un homme pour le décider à tenter l'aventure, car cela entraînerait probablement sa mort.

Quant à l'homme, il fera bien de ne point s'introduire dans le harem à cause des terribles mésaventures auxquelles il s'expose.

Si toutefois il s'y détermine, il devra reconnaître s'il y a une sortie assurée, si le jardin de plaisance ou bien un mur de ronde entoure étroitement le harem (App. 1), si les sentinelles manquent de vigilance et si le roi est parti en voyage. Dans ce dernier cas, lorsqu'il sera appelé par les femmes du sérail, il observera avec soin les lieux, et entrera de la manière que les femmes lui auront indiquée. S'il est adroit et avisé, il parcourra chaque jour les environs du harem, se liera avec les sentinelles, se fera l'ami des femmes de service du sérail qui peuvent avoir connaissance de son dessein et leur témoignera son regret de ne pouvoir l'exécuter.

Enfin, il prendra pour entremetteuse une femme qui a ses entrées au harem, et il s'étudiera à connaître les espions du roi.

Si l'entremetteuse ne peut entrer au harem, il se tiendra à quelque endroit d'où il peut voir la femme qu'il aime.

Si cet endroit est gardé par des sentinelles, il se déguisera en prenant le costume d'une suivante de la femme désirée, qui vient ou passe par cet endroit.

Quand la femme le regardera, il lui fera connaître ses sentiments par des gestes et des signes, lui fera voir des dessins à double sens, des guirlandes de fleurs et des anneaux.

Il observera avec beaucoup d'attention les signes qu'elle fait, ses gestes ou ses paroles ; et alors il essaiera de pénétrer dans le palais.

S'il est certain qu'elle vient dans quelque lieu particulier, il s'y cachera, et, au moment fixé, il entrera au harem avec elle, comme s'il était un des gardiens.

Il peut aussi entrer et sortir dans un lit plié, ou dans une couverture du lit, ou bien se rendre *invisible* : pour cela il lui suffit de se frotter les yeux avec un collyre obtenu en mêlant avec une quantité égale d'eau les cendres provenant de la combustion, sans fumée, d'une mangouste, des yeux d'un serpent et du fruit de la longue courge tumbi !!!

Duyana, les brahmanes et les yoguis donnent encore d'autres moyens de se rendre invisible.

L'homme peut aussi, pour entrer au harem, saisir l'occasion de la fête de la huitième lune, pendant laquelle les femmes de service du palais sont toutes très affairées et en désarroi.

On introduit des jeunes gens au harem, ou on les en fait sortir, lorsqu'on y apporte ou on en fait sortir du mobilier, ou pendant les fêtes où l'on prend des boissons et des rafraîchissements, quand les femmes de service sont extraordinairement occupées et pressées, ou quand on déplace une des épouses, ou quand on les conduit aux jardins publics ou aux fêtes, ou bien lors de leur retour au palais, ou enfin quand le roi est parti pour un lointain pèlerinage.

Les femmes du harem connaissent mutuellement leurs secrets, et comme elles ont toutes le même but, elles s'entr'aident.

Un jeune homme qui est l'amant de toutes peut continuer ce commerce très longtemps sans être découvert.

Chez les Aparatakas, les épouses du roi ne sont pas bien gardées, et les femmes qui ont accès dans le harem y introduisent avec elles beaucoup de jeunes gens.

Les épouses royales du pays d'Ahira se livrent aux kshatryas mis en sentinelle dans le harem.

Celles du pays des Vatsagoulmas font venir au harem, à l'aide de messagères, des hommes qui peuvent leur plaire.

Chez les Vaïdharbas, les fils des épouses royales ont leur entrée au harem et sont les amants de toutes les épouses, excepté de leur mère.

Dans le Stri radjyas, les femmes du roi ont pour amants les hommes de sa caste et de sa famille.

Au pays de Ganda, elles se donnent aux brahmanes, à leurs amis, à leurs serviteurs esclaves.

Dans le Sandhava, à leurs domestiques, marmitons, etc.

Chez les Haïmavat, des hommes hardis corrompent les sentinelles et entrent au harem.

Chez les Vanyas et Kalmyas, les brahmanes, au su du roi, entrent au harem avec des bouquets pour les épouses, conversent avec elles derrière un rideau, et des doux propos passent aux doux exercices.

Enfin, les femmes du roi de Prashyas cachent dans le harem un jeune homme pour chaque groupe de femmes.

APPENDICE AU CHAPITRE III

N^o 1. — Description du harem d'Agra.

Tous les détails donnés dans ce chapitre montrent que les anciens rois de l'Inde brahmanique n'étaient guère plus jaloux des femmes de leur harem que les maris hindous ne l'étaient, en général, de leurs épouses.

On retrouve là encore la douceur et l'apathie du caractère indien.

Il en est autrement des Musulmans de l'Inde, en partie d'origine Afgane ou Mongole.

Ils gardent étroitement leurs femmes, et les harems de leurs princes étaient et sont encore aujourd'hui très surveillés.

On peut en juger par les dispositions du sérail qui forme partie du Tâge d'Agra, le Versailles des empereurs mongols, qu'on préfère au palais de Louis XIV, bien qu'il ait coûté moins de cent millions, au lieu d'un demi-milliard.

Le harem se compose de deux parties attenant l'une à l'autre, mais parfaitement distinctes ; l'une est occupée par les femmes musulmanes, pour la plupart des Cachemiriennes qui sont blanches comme des Européennes.

L'autre est occupée par des femmes hindoues, et fut probablement construite sur le modèle des harems des anciens rois du pays.

Le harem musulman borde, sur l'un de ses côtés, le magnifique jardin du palais. Tout est en marbre ; à l'étage, on y remarque quelques trous des boulets de lord Clive, lorsqu'il prit la citadelle d'Agra (le Tâge).

Les chambres sont des cellules de quatre mètres carrés ; elles ont chacune, du côté opposé au jardin, ayant vue sur le paysage et sur la Joummâ, une ouverture fermée par une claire-voie découpée dans le marbre, qui empêche de rien voir du dehors.

Il y a aussi, dans chaque chambre, sur une autre face, une petite ouverture par laquelle on introduit la nourriture de la recluse, et qu'on refermait ensuite.

Ces chambres forment deux groupes que sépare un palier assez grand, qui servait pour la récréation des femmes pendant deux heures par jour.

L'escarpolette était fort en usage parmi ces dames.

Le harem hindou est, comme toutes les habitations des indigènes, disposé en forme de cloître autour d'une cour rectangulaire assez grande.

Tout autour, à l'étage, sont de petites chambres précédées de portiques et de balustrades donnant sur la cour.

Cette disposition permettait de laisser aux femmes la liberté de circuler sous les portiques et de se visiter entre elles, liberté que n'avaient point les femmes étrangères de l'autre harem, sans doute des esclaves.

La cour intérieure du harem hindou servait pour les représentations théâtrales et autres scènes de jongleurs, de saltimbanques, et aussi pour les cérémonies religieuses.

Les femmes assistaient à ces représentations, appuyées sur les balustrades des portiques et sans qu'on pût avoir aucune communication avec elles depuis la cour.

Du côté opposé du jardin, en face du harem étranger, se trouvaient les bains du sérail, d'une richesse et d'une beauté merveilleuses.

L'or, en lames épaisses, artistement travaillé ou en filets délicats, court partout sur les caissons des plafonds et les parois en marbre des murs.

Pour se rendre au bain, les favorites avaient à traverser le jardin, un des plus beaux du monde, dont toutes les allées sont dallées en marbre et dont les parterres sont parsemés de vastes bassins en marbre blanc avec jets d'eau.

Certaines heures de la journée étaient réservées aux femmes du harem pour leur promenade dans le jardin où elles étaient seules.

Le cicerone montre aux visiteurs un long couloir souterrain qui descend du jardin au bord de la Joummâ, et il explique que, vers son extrémité, on abattait les femmes coupables ou trop âgées, et qu'ensuite leurs corps étaient jetés à la rivière.

On se débarrassait ainsi des vieilles parce que le harem n'eût pas suffi à loger ces inutilités, et qu'il ne convenait pas que des femmes, après avoir été les favorites de l'empereur, pussent habiter ailleurs que dans son palais ou dans la mort.

N° 2. — La vie du sérail.

Avec l'aide d'un officier de marine français, une femme européenne s'est évadée du sérail de Constantinople. Réclamée par le sultan, elle a déclaré qu'elle se tuerait plutôt que d'y rentrer.

Cependant Lady Montagu, la Sévigné des Anglais, nous a donné au xvii^e siècle, dans ses *Lettres* si intéressantes, une description fort gracieuse de la vie et des plaisirs des femmes du sérail dans l'intimité desquelles elle a été admise en sa qualité de femme de l'ambassadeur d'Angleterre près du sultan. Le tableau qu'elle en trace est loin d'être triste. Les danses et les jeux après le bain solliciteraient le pinceau d'un artiste.

Peut-être Lady Montagu n'a-t-elle vu que les beaux côtés, et n'a-t-elle conversé qu'avec les privilégiées, comme la mère du sultan régnant dont elle parle beaucoup. Peut-être le sérail a-t-il déchu avec la puissance des sultans

TITRE VII

DEVOIRS DES ÉPOUSES

CHAPITRE I

Devoirs d'une femme quand elle est la seule épouse.

Une femme vertueuse se conforme au désir de son mari comme s'il était un dieu. Elle s'assied toujours après lui et se lève avant lui (App. 1).

Elle prend sa charge de la famille et de la maison. Elle tient tout dans le plus grand état de propreté (App. 2).

Elle entoure la maison d'un petit jardin où elle apporte tout ce qu'il faut pour les sacrifices du matin, de midi et du soir, aux dieux domestiques.

Elle révère elle-même le sanctuaire des dieux du foyer, car, ainsi que le dit Gonardiya, rien ne gagne le cœur d'un mari, d'un maître de maison, comme l'observation des rites domestiques.

Elle aura tous les égards possibles pour son beau-père et sa belle-mère, et pour tous les membres de la famille de son mari.

Elle évite la société des mendiantes, des *religieuses bouddhistes mendiantes* (a), des femmes perdues, des voleuses, des diseuses de bonne aventure et des sorciers.

(a) Les mots en italique prouvent qu'à l'époque où écrivait Vatsyayana, le bouddhisme était encore en vigueur dans l'Inde.

Elle ne fait rien avant d'en avoir obtenu le consentement de son mari (App. 3).

Quand elle va trouver son mari en particulier, elle doit être parée de ses ornements et de fleurs diverses et porter une robe de plusieurs couleurs. Mais son habillement ordinaire de tous les jours sera léger et collant.

Au cas où il aurait quelques torts de conduite à son égard, elle ne lui en fera pas de reproches, malgré son déplaisir.

Elle soigne sa tenue de manière à toujours plaire à son mari.

Elle garde ses secrets, lui prête toute l'aide possible dans ses affaires lorsqu'il est obligé de s'absenter pour quelque voyage.

Elle ne porte que des ornements de bon augure et observe les fêtes en l'honneur des dieux. Elle ne sort que pour les deuils et les fêtes de famille. Elle prend soin des intérêts de son mari.

Quand il arrive de voyage, elle le reçoit dans sa tenue ordinaire, pour qu'il voie comment elle a vécu pendant son absence. Elle lui apporte quelque présent et des objets qui peuvent être offerts pour le culte de la divinité.

C'est ainsi, conclut l'auteur, qu'une femme d'une bonne conduite, épouse ou vierge remariée, ou concubine, doit vivre purement, toujours dévouée à l'homme auquel elle est unie, faisant tout pour son bien et pour lui plaire.

Les femmes qui tiennent cette conduite possèdent le Dharma, l'Artha et le Kama, obtiennent une haute considération et, généralement, conservent tout l'amour de leur mari (App. 4).

APPENDICE AU CHAPITRE I

Respect des femmes [hindoues pour leur mari.

N° 1. — Les dames indiennes sont très respectueuses envers leur mari. Elles ne l'appellent que mon maître, mon seigneur, et, quelquefois même, mon dieu, tandis que celui-ci, au contraire, ne leur parle que d'un ton de supériorité. Si un mari en prenait un autre, en public surtout, sa femme s'en offenserait comme d'une inconvenance.

Une femme indienne prépare le repas de son mari et le sert; mais elle ne mange jamais qu'après lui, et que ses restes.

Elle ne l'accompagne jamais à la promenade; en voyage, elle marche derrière lui à une certaine distance, sans pouvoir lui adresser la parole.

N° 2. — Manou, livre IV. « Renfermées sous la garde d'hommes fidèles et dévoués, les femmes ne sont point en sûreté; celles-là seulement sont bien en sûreté, qui se gardent elles-mêmes de leur propre volonté. »

« On ne parvient point à tenir les femmes dans le devoir par des moyens violents. Mais un mari y réussit en assignant pour fonctions à sa femme le compte des recettes et des dépenses, la purification des objets et du corps, l'accomplissement de son devoir, la préparation de la nourriture et l'entretien des ustensiles de ménage. Mettre au monde des enfants, les élever et s'occuper chaque jour des soins du ménage et de l'entretien du feu consacré, tels sont les devoirs des femmes mariées dans l'Inde; nulle n'en est affranchie. »

N° 3. — Même livre. « Jour et nuit les femmes doivent être tenues dans la dépendance par leurs protecteurs: une femme est sous la tutelle de son père pendant son enfance; de son mari, pendant sa jeunesse; de son fils, pendant sa vieillesse; elle ne doit jamais se conduire à sa fantaisie. »

« Si les femmes n'étaient pas surveillées, elles feraient le malheur des deux familles. » Manou a donné en partage aux femmes l'amour de leur lit, de leur siège et de la parure, la concupiscence, la colère et la perversité. »

« Aucun sacrement n'est pour la femme accompagné de prières. » Il n'en était point ainsi chez les Ariahs védiques. Il est impossible de pousser plus loin le mépris de la femme.

L'idée de son infériorité a été générale dans l'antiquité; nous la trouvons aux premiers temps de la Grèce, dans le Mythe de Pandore, raconté si malicieusement par Hésiode (400 ans avant Homère) dans sa Théogonie.

Pour se venger des humains dans la demeure desquels brillait le feu dérobé par Prométhée, Zeus (Jupiter) leur prépare un fléau. Par son ordre, Vulcain façonne, avec de l'argile, la pudique image d'une vierge. Athénè (Minerve) la revêt d'une blanche tunique, lui attache sa ceinture, lui jette sur la tête un voile d'un mer-

veilleux travail, orne ses cheveux de fleurs et place sur sa tête une couronne - chef-d'œuvre de l'illustre boiteux.

« Lorsqu'il a préparé ce présent fatal, le dieu amène la jeune fille dans l'Assemblée des dieux et des hommes. Ils admirent ce piège cruel à l'appât duquel la race des mortels n'échappera pas.

« C'est d'elle que nous vient la race des femmes ; c'est d'elle que viennent ces funestes compagnes de l'homme qui s'associent à sa prospérité et non à sa misère, comme les frelons méchants et parasites que les abeilles nourrissent à l'abri de leurs ruches. Bien des maux nous viennent de ce cruel présent. Si nous fuyons l'hymen et le commerce inquiet des femmes, nous n'avons aux jours de la triste vieillesse personne qui nous soutienne et nous console, et des parents éloignés se partagent entre eux notre héritage. »

« Le sort nous a-t-il uni à une épouse vertueuse et chérie, le mal se mêle encore au bien dans toute notre vie. Mais s'il nous fait rencontrer quelque femme d'une race perverse, alors nous vivons dans l'amertume, portant au fond de notre cœur un éternel ennui, un chagrin que rien ne peut guérir.

On lit dans les *Travaux et les Jours* :

« Garde qu'une femme impudique ne te séduise le cœur par de douces paroles et ne s'introduise dans ta maison. Se fier à la femme, c'est se fier aux voleurs. »

« N'aie qu'un fils pour soutenir la maison paternelle. C'est ainsi que les maisons prospèrent. »

On ne s'attendait guère, sans doute, à trouver dans Hésiode ce conseil de Malthus si fort suivi de nos jours.

Hésiode fait dire à Télémaque recevant des hôtes qui le louent d'être le fils d'Ulysse : « On n'est jamais sûr d'être le fils de sa mère. »

Nous trouvons même dans quelques docteurs chrétiens, le préjugé contre les femmes : « *Fœmina infirmius*, le sexe est faible », a dit saint Augustin ; mais à cause de ses autres qualités, le bouddhisme et le christianisme ont mis le sexe faible au niveau du sexe fort.

Dans l'Inde, la condamnation prononcée par Manou a ôté à la femme le respect des autres et d'elle-même.

Aux reproches les plus graves la femme hindoue répond : « Après tout, je ne suis qu'une femme. »

La femme occupe cependant une bien meilleure place chez les Hindous que chez les Musulmans dans la famille où elle est beaucoup plus utile, plus libre et plus respectable. Toutefois, comme elle n'a ni instruction, ni valeur morale, on n'a pour elle d'autres sentiments que ceux qu'on a en France pour une bonne domestique. Souvent ses fils l'injurient. Manou ne prescrit aucuns égards envers la mère, tandis que le Bouddha a fait à son sujet mille recommandations qui sont pieusement suivies encore de nos jours.

N° 4. Manou, livre IX :

« La femme qui ne trahit point son mari, dont les pensées, les paroles et le corps sont purs, parvient, après la mort, au même séjour que son époux » (cette perspective serait peu encourageante pour beaucoup de Françaises).

« Les femmes mariées doivent être comblées d'égards et de présents par les père et mère, et les frères de leurs maris, lorsque ceux-ci désirent une grande postérité. »

« Partout où les femmes sont honorées, les divinités sont satisfaites ; lorsqu'on ne les honore pas, les actes pieux sont sans fruits. »

« Lorsqu'une femme brille par sa parure, toute la famille resplendit également : mais si elle ne brille pas, la famille ne jette aucun éclat. »

Tous ces préceptes commandent aux maris la fidélité, la douceur et la bonté matérielles, mais ne consacrent aucun droit pour la femme, et n'assurent point sa dignité et sa considération, ainsi qu'on le voit dans plusieurs passages du *Kama Soutra*, qui permettent aux maris toute licence.

Devoir conjugal.

N° 5. — L'auteur ne dit rien du devoir conjugal. Sans doute il le considère comme compris dans la généralité des rapports sexuels au sujet desquels il dit, au titre IV, que l'homme doit *faire tout pour le plaisir de la femme*.

C'est là un principe altruiste dont il faut, sans doute, faire honneur à l'influence du bouddhisme (religion absolument altruiste) sur les idées de l'époque. Son application qui tend à augmenter l'amour conjugal, fin honnête, et même à entretenir la santé, fin légitime, peut être justifiée presque toujours. L'Eglise, qui interdit le mariage pour cause d'impuissance, ne le défend pas aux personnes stériles et aux vieillards.

Le père Gury dit, à l'article 378 de la *Th. morale* :

« Les époux se doivent : 1° une affection mutuelle ; 2° la société conjugale et la cohabitation ; 3° les aliments et ce qui est nécessaire pour une position honorable 4° le devoir conjugal quand il est sérieusement demandé et lorsqu'il n'y a pas de raison pour le refuser. »

Vatsyayana ne prévoit même pas comme possible dans l'Inde le refus de la femme. Ce cas se présente en Europe et il est réglé en théologie. Le père Gury dit :

915, I. « Il y a une obligation de justice, grave en principe, de rendre le devoir conjugal à l'autre époux qui le demande sérieusement et raisonnablement, parce que, d'après la nature du contrat conjugal, les époux se doivent mutuellement la puissance sur leur corps pour l'amour conjugal. »

II. « Il peut y avoir obligation de demander le devoir conjugal par charité ou à cause d'une autre vertu, surtout de la part de l'homme, si la demande est nécessaire pour entretenir ou ranimer l'amour conjugal. »

« L'obligation de le rendre cesse pour l'un des époux quand cesse pour l'autre le droit de l'exiger, ce qui arrive : 1° si l'un des époux a commis un adultère. » (Le droit est égal pour les deux époux, contrairement à ce qui a lieu dans l'Inde où une femme ne doit même pas reprocher à son mari l'adultère : on verra plus loin l'épouse indienne servir d'entremetteuse à son mari).

« 2° . . . »

« 3° Si celui qui le rend peut craindre raisonnablement un préjudice pour sa santé. »

916. « Les époux sont tenus d'habiter ensemble et l'un d'eux ne peut s'absenter longtemps sans le consentement de l'autre ou sans nécessité; car cette obligation découle de celle de rendre le devoir conjugal. Or les causes légitimes de s'absenter pour longtemps sont : l'intérêt public, la subsistance ou le salut de la famille, un mal à éviter de la part de ses ennemis. Mais le mari qui va habiter longtemps ailleurs doit emmener son épouse pour qu'elle habite avec lui. »

« Un époux qui refuse le devoir conjugal pèche gravement, s'il y a danger d'incontinence ou d'un grave ennui pour l'autre. Il ne pèche pas en le repoussant lorsque l'autre époux le demande avec excès. »

« Un époux n'est pas dispensé de le rendre parce qu'il craint d'avoir trop d'enfants, car la procréation des enfants est la fin principale du mariage et n'est pas un inconvénient intrinsèque de ce même mariage. »

CHAPITRE II

Devoirs de l'épouse la plus âgée envers les épouses plus jeunes de son mari.

L'homme peut pendant la vie de sa première épouse en prendre d'autres pour les motifs suivants :

Folie ou mauvais caractère de la femme, aversion du mari (a), stérilité, absence de progéniture mâle, incontinence de la femme.

Quand la femme est stérile ou n'a pas de fils, elle doit elle-même engager son mari à prendre une autre femme, donner à celle-ci une position supérieure à la sienne, la considérer comme une sœur, lui prodiguer les bons conseils, traiter ses enfants comme s'ils étaient les siens propres et en agir de même à l'égard de ses serviteurs, de ses amis et parents.

Quand il y aura plusieurs femmes, la plus âgée fera alliance avec celle qui la suit immédiatement en âge et en rang et tâchera de brouiller avec la favorite actuelle la femme que la favorite a remplacée auprès du maître ; puis, ayant ligué toutes les femmes contre la favorite, elle prendra alors le parti de celle délaissée et, sans se compromettre d'aucune façon, elle fera dénoncer la favorite comme méchante et querelleuse.

Si la favorite se querelle avec l'époux, la première femme feint pour elle de la sympathie, l'excite et aggrave autant qu'il est en elle le dissentiment. Mais si, en dépit de tous ses efforts, l'époux continue à aimer la favorite, elle changera de tactique et s'emploiera à les concilier afin de ne point tomber elle-même en disgrâce (b).

(a) Manou, livre IX. « La femme acariâtre doit être remplacée de suite ; la femme stérile, après huit ans ; celle qui ne donne que des filles, après onze ans.

(b) Dans ces conseils se retrouve toute la duplicité brahmanique.

CHAPITRE III

Devoirs de la plus jeune épouse.

La femme la plus jeune regardera la plus âgée comme sa mère et ne fera, à son insu, de don à personne, pas même à ses propres parents. Elle lui dira tout, et n'approchera son mari qu'avec sa permission. Quoi que celle-ci lui confie, elle ne le divulguera point, et elle prendra soin de ses enfants comme des siens propres.

Quand elle sera seule avec son époux, elle lui complaira en tout, mais elle ne lui parlera jamais du chagrin qu'elle peut éprouver à cause d'une rivale.

Elle se contentera d'obtenir secrètement des marques particulières de son affection, de l'assurer qu'elle ne vit que pour lui, et par l'amour qu'il lui témoigne.

Avec les autres épouses de son mari elle ne parlera jamais, soit par orgueil, soit par colère, de son amour pour son mari, ni de l'amour que celui-ci a pour elle ; car un mari n'aime point les indiscretions sur des détails intimes.

Elle dissimulera, autant que possible, à la vue de la première épouse, les efforts qu'elle fait pour captiver son époux. Si cette première épouse a été prise en aversion par le mari, ou si elle n'a pas d'enfants, elle s'intéressera à sa situation, et engagera le mari à avoir pour elle de bons procédés ; mais elle-même s'efforcera de la surpasser par sa bonne conduite.

CHAPITRE IV

Devoirs d'une veuve vierge remariée.

Comme la veuve vierge remariée a eu, avant son second mariage, une existence plus libre et une connaissance plus grande des choses du mariage qu'une jeune fille, elle apportera chez son nouvel époux plus d'expérience des plaisirs et des goûts plus mondains. Si, plus tard, il y a séparation entre eux, elle ne gardera pas les présents qu'elle a reçus de son mari, sauf ceux qui ont fait l'objet d'un mutuel échange entre eux, à moins qu'elle n'ait été renvoyée par lui (alors elle ne restitue rien).

Elle prendra dans la maison conjugale la même situation que les femmes de la famille de son mari ; mais elle devra se montrer supérieure à elles pour les soixante-quatre talents voluptueux.

Elle ne se liera pas avec les autres épouses, mais plutôt avec les amis et les serviteurs de la maison.

Elle se montrera également supérieure aux autres épouses pour les soixante-quatre voluptés.

Elle accompagnera son mari aux fêtes, réunions, parties de plaisir ; elle engagera son mari à donner lui-même de ces sortes de fêtes ou parties de plaisir.

Elle mettra en train toutes sortes de jeux et amusements.

APPENDICE AU CHAPITRE IV

Souvent, dans l'Inde, on marie des filles presque dans l'enfance à des vieillards veufs qui prennent une épouse parce que sa présence est obligatoire dans les sacrifices aux mânes. De là le grand nombre des veuves vierges. On voit par ce qui précède qu'elles se remariaient du temps de Vatsyayana.

C'est d'après un préjugé religieux que les femmes veuves ne peuvent se remarier ; les Hindous sont convaincus qu'elles portent malheur. C'est peut-être un calcul du législateur pour qu'une femme ait tout intérêt à prolonger les jours de son mari.

Plusieurs tentatives ont été faites pour faire disparaître ce préjugé, mais on n'a pu y parvenir.

Dans le sud de l'Inde, toutes les veuves, sans exception, ne se remarient point. Mais à Calcutta, elles le font aujourd'hui généralement ; à l'instigation du vice-roi, les brahmanes ont eux-mêmes donné l'exemple, et cet exemple a été suivi.

A Pondichéry, M. de Verninac, alors qu'il y était gouverneur, avait fait, dans ce sens, de généreux efforts qui ont été bien près d'aboutir.

Dans l'Atharva-Véda, on voit que les veuves pouvaient, à certaines conditions, se remarier. Ce livre a précédé celui de Manou qui est fort dur pour les veuves.

Devoirs de la veuve.

Aussitôt qu'un Indien vient d'expirer, l'usage exige que sa veuve se pare magnifiquement, qu'elle se précipite sur le cadavre de son mari et le tienne embrassé en poussant de grands cris jusqu'à ce que les parents l'en arrachent.

Quelques jours après, en présence de ses parents et de ses amis qui cherchent à la consoler, on lui rase la tête et on lui enlève le tally que son mari, le jour de son mariage, lui avait attaché au cou. A partir de ce moment, et jusqu'au jour de sa mort, elle porte le deuil de son époux. Le deuil consiste à se faire raser la tête une fois par mois, à ne point faire usage de bijoux ni de bétel, à ne se vêtir que de toile blanche, à ne tracer sur son front aucun des signes de sectes religieuses, et enfin à n'assister jamais aux fêtes de famille ou publiques où sa présence porterait malheur.

Les suttys ou sacrifices des veuves.

Les suttys sont aujourd'hui interdits dans l'Inde anglaise, mais ils n'ont complètement cessé que depuis un petit nombre d'années.

Cette coutume barbare paraît avoir été en honneur d'abord chez les anciens

rajahs du pays et dans la caste des Kshatryas, car il n'est fait mention dans les anciens auteurs que des suttys des ranies ou reines.

Le sacrifice n'était pas toujours volontaire ; c'était de force, bien souvent, qu'on y traînait la victime.

Les suttys dans le Mahabarata.

Parmi les héroïnes du dévouement dont parle le Mahabarata, il ne cite qu'incidemment le sacrifice de Madri, la deuxième épouse du roi Pandou, père putatif des cinq héros célébrés dans ce vaste poème encyclopédique.

Voici, en raccourci, la légende de la mort du roi Pandou, et du sacrifice de Madri son épouse.

Le roi Pandou, étant à la chasse, aperçut deux gazelles accouplées ; aussitôt, il leur décocha une flèche et tue le mâle. Celui-ci était un brahmane qui avait eu la fantaisie de prendre cette forme de gazelle pour s'unir à son épouse.

Au moment d'expirer, il dit au roi Pandou : Puisque, cruel Kshatrya, tu m'as ravi l'existence, avant que j'eusse parfait mon désir, tu subiras la peine du talion ; car, toi aussi, tu mourras dans les bras de ton épouse avant d'avoir joui complètement, et de plus tu seras frappé d'impuissance. Pandou, en effet, épousa deux femmes et n'eut point d'enfants ; mais cependant, il en obtint cinq par l'opération miraculeuse des Dieux Indra, Yama et les deux Açvins.

Un jour que le roi Pandou se promenait dans la forêt avec Madri, sa deuxième épouse, excité par la vue de ses charmes, il voulut s'unir avec elle malgré qu'elle s'y refusât, redoutant pour lui le fatal moment ; Pandou, aveuglé par sa passion, l'y contraignit ; il s'unit donc à elle, mais il fut frappé de mort dans ses bras.

Après ce fatal événement, Madri, l'âme troublée et s'accusant d'être la cause de la mort du roi, dit à Kounti, la première épouse : Maintenant que ce monarque est mort dans mes bras, je te demande en grâce, illustre Kounti, de me laisser monter sur son lit funéraire ; car il est juste que je suive ce monarque chez les mânes, puisque c'est dans mes bras qu'il a trouvé le chemin de la mort. La noble Kounti reprocha à Madri sa faiblesse pour ce prince, puisqu'elle connaissait son impuissance et la malédiction qui pesait sur lui : tu n'aurais pas dû lui laisser accomplir cette fantaisie érotique, que je lui ai toujours refusée. Pourtant, fille de Balkan, tu es heureuse, car il t'a été donné de voir une fois le visage enflammé par le désir, et le membre dressé de ce vertueux monarque, ce qui ne m'est jamais arrivé à moi.

Ne m'en veux pas de cela, noble dame, répartit Madri, et veille me laisser suivre notre époux dans la mort ; accorde-moi cette grâce, vertueuse Kounti ; adopte mes deux enfants, et veille avoir pour eux les mêmes soins maternels que pour les tiens.

Kounti, comme première épouse, aurait souhaité d'accompagner le roi dans l'autre monde ; c'était son devoir comme son droit ; mais, cédant aux instances de Madri, elle consentit à la laisser monter sur le bûcher, à sa place (à cause des enfants, la plus jeune des épouses devait survivre à l'époux).

Après cet accord, les deux nobles épouses, aidées de leurs cinq fils, s'empressèrent de dresser le bûcher ; lorsqu'il fut terminé, elles y placèrent le corps de Pandou, et Madri s'étendit à son côté. Elle dit alors à Kounti : « La flamme de ce bûcher me purifiera de mon péché, et, pure de toute souillure, je suivrai notre époux au Swarga ; veuillez donc, noble dame, y mettre le feu. » Kounti y porta aussitôt la flamme et le funèbre sacrifice s'accomplit.

Il n'est question des suttys ni dans les Védas, ni dans les Pouranas, ni dans le Ramayana, ni dans les lois de Manou, ni dans le Kama Soutra.

Les grecs d'Alexandre les trouvèrent en usage chez un peuple au moins du Punjab. D'abord propre aux Rajahs, cette coutume paraît s'être étendue sous l'empire des religions sectaires. Elle était assez répandue et très connue du temps de Properce, sous Tibère.

Properce, Livre III, Elégie XIII, en faisant la critique des femmes de son temps, fait l'éloge du dévouement des femmes indiennes qui accompagnent leurs maris dans la mort.

L'Inde, dit-il, nous envoie l'or de ses mines ; la mer rouge, ses précieux coquillages ; Tyr, sa pourpre ; l'arabe nomade, le cinname ; voilà les armes qui triomphent de la plus fière vertu.

Vois s'avancer, magnifiquement parée, cette femme chargée du patrimoine de toute une famille ; elle étale à nos yeux les dépouilles de ses amants.

On demande sans pudeur, on donne de même.

Heureuse cette loi des nations lointaines de l'Orient !

Fortunés époux ! Quand la dernière torche a été lancée sur le lit funéraire, les femmes du mort, les cheveux épars, se disputent l'honneur de quitter la vie pour le suivre. Honte à celle qui n'obtient pas la faveur de mourir. La rivale préférée s'élançe triomphante sur le bûcher, et va, au milieu des flammes qui la consomment, placer sa bouche sur celle de son époux.

Chez nous, l'hymen est perfidie ; on n'y connaît ni le dévouement d'Evadné, ni la fidélité de Pénélope.

CHAPITRE V

Devoirs d'une femme qui ne compte plus pour son mari.

Une femme, prise en aversion par son mari et qui est tourmentée par les autres femmes, fera alliance avec la favorite et prendra soin, comme une mère, des enfants de son mari ; elle se rendra favorables ses amis et lui fera connaître par eux son dévouement pour lui.

Quand il est couché, elle n'ira vers lui que dans un moment où cela lui plaira, et ne lui résistera jamais, ni ne s'entêtera à rien.

Quand il arrivera à son mari de se quereller avec l'une de ses femmes, elle les réconciliera ; et, si celui-ci désire voir quelque femme en secret, elle facilitera leur rencontre. En même temps, elle étudiera les côtés faibles de son mari, mais n'en fera part à personne ; enfin elle fera tout ce qu'il faut pour qu'il la regarde comme une femme bonne et dévouée.

CHAPITRE VI

L'homme qui a plusieurs épouses.

Un homme qui a plusieurs épouses doit être galant pour toutes. Il doit veiller sur leur conduite et ne jamais révéler à l'une d'elles ce qui se passe dans l'intimité avec une autre.

Il ne doit point leur permettre de lui parler de leurs rivales, ni de se dénigrer mutuellement.

Il plaira à l'une d'elles par sa confiance secrète, à l'autre, par des égards particuliers ; à une troisième, par des compliments ; à toutes, par des promenades aux jardins publics, par des divertissements, des présents, des honneurs rendus à leurs parents, des marques de confiance, et, enfin par des témoignages d'amour qu'il donnera à chacune.

Une jeune femme, qui a bon caractère et une conduite conforme aux préceptes du saint livre, s'attache à son mari et triomphe de ses rivales.

Bhabravya enseigne qu'un mari doit se lier avec une jeune femme qui lui dira les secrets des autres femmes, et le renseignera sur la conduite des siennes propres.

Mais Vatsyayana est d'avis qu'un mari ne doit point exposer sa jeune épouse à être corrompue dans la société d'une intrigante de cette espèce, qui prendrait sur elle l'ascendant que les mauvaises femmes savent toujours conquérir sur l'esprit des autres.

APPENDICE AU CHAPITRE VI

Chez les musulmans, où la polygamie est la règle, le Koran formule le même précepte que le 1^{er} alinéa du 6^e chapitre.

« Chaque épouse a droit à la part de Dieu ou minimum de galanterie périodiquement obligatoire. »

Un chef arabe auquel je demandais des nouvelles de sa santé, se lamenta de ne plus pouvoir servir qu'une fois par nuit chacune de ses quatre épouses (il avait passé la cinquantaine).

Dans l'Inde, les femmes sont toujours traitées avec douceur.

Les maris renvoient leurs femmes, mais ne les battent pas.

En Europe, c'est généralement le contraire qui a lieu, au moins dans le peuple.

Il est même des femmes du peuple qui aiment les maris énergiques. On connaît la chanson de Béranger : « Collin bat sa ménagère... » et les vers de Jules Barbier sur la fille des faubourgs qui veut « un amant qui la fouaille, depuis le soir jusqu'au matin. »

Le Père Gury dit, Théologie morale, 379 : Le mari est tenu de punir son épouse lorsqu'elle commet une faute, dès que c'est nécessaire pour la corriger et prévenir tout scandale.

381. Il doit ordinairement user, en commençant, des paroles bienveillantes, et si cela ne suffit pas, avoir recours à une punition sévère (c'est là, évidemment, un reliquat du moyen âge).

« Le confesseur ne doit pas ajouter foi tout de suite aux paroles d'une femme qui se plaint de son époux, parce que les femmes sont d'habitude portées à mentir ».

On remarquera que ni le P. Gury, ni le cathéchisme, ne parlent d'obéissance due par la femme au mari, tandis que le code civil la prescrit. Napoléon a même insisté sur ce point au Conseil d'Etat.

Condition des femmes dans l'Inde

Les travaux des femmes, dans l'Inde, sont toujours très doux.

Les soins très simples du ménage remplis, leur seule occupation est de filer. Tous les autres ouvrages sédentaires qui, en Europe, sont confiés aux femmes, sont, dans l'Inde, exécutés par les hommes.

Il est vrai que les femmes des basses classes travaillent avec les maçons, les terrassiers, les cultivateurs ; mais elles sont toujours très ménagées, et ne remplissent que des tâches faciles.

Autrefois, les deux sexes allaient nus, jusqu'à la ceinture, dans tout le sud de la presqu'île. Cet usage existe encore sur la côte du Malabar et dans tous les pays circonvoisins.

Le morceau de toile qui compose l'habillement des femmes des Soudras ne couvre juste que ce que la pudeur empêche de laisser à découvert.

Les femmes riches se chargent de bijoux et ne s'en dépouillent jamais.

Les femmes Hindoues sortent librement pour leurs dévotions, leurs affaires et les besoins de leur maison ; par exemple, pour quérir de l'eau aux fontaines publiques ; et, bien que toute intimité avec les hommes leur soit interdite, elles peuvent, néanmoins, sans se compromettre, converser avec ceux qui viennent dans leur maison comme connaissances et amis.

TITRE I^A

RAPPORTS AVEC LES FEMMES DES AUTRES

CHAPITRE I

Obstacles aux rapports avec une femme mariée.

Il est permis de séduire la femme d'un autre, si l'on court le danger de mourir d'amour pour elle (a).

L'intensité de cet amour a dix degrés marqués par les effets suivants :

1° Amour des yeux ; 2° attachement d'esprit ; 3° idée fixe ; 4° perte du sommeil ; 5° amaigrissement ; 6° aversion pour les divertissements ; 7° oubli de la décence ; 8° la folie ; 9° évanouissement ou affaissement ; 10° enfin la mort (App. I).

D'après Vatsyayana, on reconnaît qu'une jeune femme est ou non passionnée : à sa conduite, à sa conversation et aux mouvements de son corps.

En règle générale, dit Gonikapoutra, la beauté d'un homme impressionne toujours une femme, et celle d'une femme toujours

(a) Ce principe, largement interprété par les intéressés, autorise toutes les entreprises ; il peut s'accommoder à tout en théorie et s'accomode à tout réellement en pratique dans l'Inde. Il est fondé sur la croyance que les âmes des hommes qui meurent d'un seul désir non satisfait errent pendant un certain temps à l'état de **mânes** avant de transmigrer.

un homme ; mais le plus souvent, diverses considérations les empêchent de donner une suite à cette impression.

En amour, voici ce qui est particulièrement propre à la femme. Elle aime sans s'inquiéter de ce qui est bien ou mal (App. 2). Elle ne cherche point à faire la conquête d'un homme par intérêt. Quand un homme la courtise, son premier mouvement est de le repousser, alors même qu'elle le désire ; mais elle cède à des instances réitérées (App. 3).

Au contraire, l'homme épris d'une femme maîtrise sa passion par scrupule ou par raison, et bien qu'il ne puisse détourner ses pensées de cette femme, il résiste même lorsqu'elle s'efforce de l'entraîner.

Quelquefois il fait une tentative auprès d'elle et renonce à elle s'il échoue.

Quand il a réussi, il arrive souvent qu'il devient ensuite indifférent.

Une femme peut repousser les avances d'un homme pour les motifs suivants :

Attachement à son mari ; crainte d'avoir des enfants illégitimes ; manque d'occasion favorable ; offense pour déclaration trop brusque ; différence de rang ; incertitude au sujet d'absences de l'homme pour voyages ; crainte que l'homme en aime un autre ; pensée que ses amis sont tout pour lui ; crainte d'indiscrétion ; timidité à l'égard d'un homme illustre ou trop puissant ou trop habile ; crainte de la fougue de sa passion si elle est une femme gazelle (yoni n° 1) ; pensée qu'autrefois elle a été liée d'amitié avec lui (App. 4) ; mépris pour son manque d'usage du monde ; défiance de sa mauvaise réputation ; dépit de ce qu'il ne comprend pas l'amour qu'elle ressent pour lui.

Si elle est une femme éléphant, la pensée qu'il est un homme lièvre ou froid ; la crainte qu'il lui arrive quelque chose à cause de sa passion pour elle ; défiance de ses propres charmes ; crainte d'être découverte ; désillusion à la vue de ses cheveux blancs, de son apparence chétive ; crainte qu'il soit l'affidé de son mari pour éprouver sa fidélité, pensée qu'il est d'une vertu trop sévère.

APPENDICE AU CHAPITRE

Maladies provenant de l'érotisme

N° 1. — Les principales affections qui mettent en jeu et surexcitent le système génital, sont :

L'érotomanie ou délire érotique, qui a son siège exclusivement dans la tête ; les quatre autres affections ont leur siège dans le cervelet et le système génital.

L'érotomanie (qui affecte l'un et l'autre sexe) est chaste dans sa manifestation ; l'activité vitale, toute dans le cerveau, se communique rarement aux parties génitales. On comprend, d'après cela, comment on a pu accuser les Jésuites de tendances érotomanes sans accuser leurs mœurs. En rapprochant ce fait des deux causes d'anaphrodisie signalées à l'appendice du chapitre II, titre V, et de l'anaphrodisie résultant de la chasteté habituelle, on s'explique la continence des prêtres.

L'hystérie, nommée aussi maladie vaporeuse ou prurit, ou attaque de nerfs, a son siège dans la matrice, et, de là, s'irradie au cerveau. Elle n'a lieu qu'entre l'âge de la puberté et celui du retour. Elle est toujours accompagnée de désordres dans le système génital. Elle affecte mille formes, depuis la plus légère attaque de nerfs, jusqu'aux accès épileptiques.

Les nombreuses causes d'hystérie se rencontrent dans le tempérament même de la femme, et dans les agents intérieurs ou extérieurs propres à augmenter la vitalité de l'utérus.

La pudeur donne à la majeure partie des femmes hystériques la force de dissimuler, pendant l'accès même, leurs sensations génitales.

Le satyriasis, la nymphomanie ou fureurs utérines, dépendent : le premier, du cervelet d'où il s'irradie aux parties génitales ; la seconde, du cervelet et de l'exaltation des organes génitaux.

Les symptômes sont les tristesses, l'isolement, la turgescence et le prurit des organes génitaux.

La nymphomane s'efforce, mais en vain, de résister au désir, et elle s'isole pour le satisfaire. Devant un homme, elle ne peut contenir ses gestes, elle perd toute décence dans sa tenue et son langage. Alors, ses parties se gonflent, s'enflamment, et laissent couler une humeur fétide. Ordinairement, les fourmillements qu'éprouve la partie, et la constriction du vagin, provoquent l'éjaculation d'une humeur laiteuse fournie par les cryptes muqueuses et les glandes vulvo-vaginales.

C'est parmi les filles dont les désirs sont longtemps et violemment comprimés que se trouvent les nymphomanes.

(On sait que c'est la même cause qui occasionne la rage chez les animaux, l'espèce canine notamment.

Le priapisme est une érection violente et permanente du membre viril, le plus souvent sans désir vénérien. Le malade, loin d'éprouver du plaisir dans le coït, n'en ressent, le plus souvent, que fatigue et douleur ; et, quelquefois, de graves hémorragies uréthrales s'en suivent. Lorsque le priapisme n'est pas le symptôme d'une maladie du cervelet, il provient, soit d'une irritation directe de la partie, soit de l'usage d'aphrodisiaques dangereux tels que les cantharides et le phosphore.

N° 2. — « On peut tout supposer et tout attendre d'une femme amoureuse » (Balzac). Cette idée a été développée dans plusieurs romans remarquables, notamment celui de *M. de Camors*, par Octave Feuillet.

Les auteurs l'ont empruntée au cœur humain à la satire VI de Juvénal.

« Si, pour remplir un devoir, il faut courir un danger, le courage manque aux femmes ; pour le mal rien ne les arrête. Faut-il accompagner en mer un époux, la sentine est infecte et le ciel tourne ; on vomit sur le mari. Pour suivre un amant, l'estomac est de fer ; on partage le repas grossier des matelots ; on se promène de la proue à la poupe, le cœur ne se soulève jamais ; on s'amuse à manier le câble, etc. »

N° 3. — Ovide, *Art d'Aimer*, livre I. — La séduction.

« Si la pudeur empêche la femme de faire des avances ou de se rendre à la première demande, elle n'en aime pas moins céder. C'est à l'homme d'employer les prières. Voulez-vous obtenir, sollicitez, soyez pressant, que la femme connaisse votre amour, votre passion. Cependant, si vous voyez que vos prières irritent, arrêtez-vous, revenez sur vos pas, simulez le renoncement à vos désirs. Combien de femmes regrettent ce qui leur échappe et détestent ce qu'on leur offre avec instance ! En cessant d'être moins pressant, vous cesserez d'être importun. Quelquefois aussi, vous devrez ne point manifester l'espoir d'un prochain triomphe, et quelquefois vous vous ferez désirer. »

Quelquefois, l'amour doit s'introduire sous le voile de l'amitié ; plus d'une vertu a été prise à ce piège, et l'ami est devenu bientôt un amant (dans plusieurs romans c'est ainsi que la femme entraîne un homme arrêté par des scrupules de délicatesse),

Vous trouverez mille femmes d'humeur différente ; prenez mille moyens pour les gagner. Vous devez aussi les faire varier, selon l'âge. Une vieille biche flaire de loin le piège. Si vous vous montrez trop savant avec une novice, trop entreprenant avec une prude, vous éveillerez leur méfiance, et elles se mettront sur leurs gardes. C'est ainsi que, souvent, celle qui a craint un homme honnête s'abandonne à un habile vaurien.

N° 4. — On a vu, au chapitre des empêchements au mariage, que l'amitié doit exclure l'amour. C'est là, certainement, un sentiment qui a sa délicatesse et qui indique le haut prix que, dans l'Inde, à cette époque, on attachait à l'amitié. En France on a peine à croire à des rapports de pure amitié entre un homme et une femme, tous deux jeunes, quoique beaucoup d'hommes y soient réellement portés, surtout dans la première jeunesse, pour des femmes un peu moins jeunes. Ces amours platoniques sont généralement plus durables et plus dévoués que les amours charnels.

CHAPITRE II

Hommes heureux auprès des femmes

Les hommes qui ont des succès auprès des femmes sont

Ceux qui possèdent la science de l'amour ; les conteurs agréables ; ceux qui, dès leur enfance, ont vécu dans la compagnie des femmes ; ceux qui savent gagner leur confiance ; ceux qui leur envoient des présents ; les beaux parleurs ; ceux qui savent complaire à leurs désirs ; ceux qui n'ont pas encore aimé d'autre femme ; les ccursiers d'amour ; ceux qui connaissent leurs côtés faibles ; ceux qui sont désirés par les femmes honnêtes, ont bon air, bonne mine ; ceux qui ont été élevés avec elles ; leurs voisins ; les hommes qui se donnent tout entiers aux plaisirs charnels, fussent-ils même leurs propres serviteurs ; les amants des sœurs de lait ; les hommes qui étaient mariés il y a peu de temps (et devenus veufs) ; ceux qui aiment le monde et les parties de plaisir ; les hommes généreux ; ceux renommés pour leur force (hommes taureaux) ; les hommes braves et entreprenants ; les hommes supérieurs à leur mari en connaissance, en belle prestance, en bonnes qualités, en générosité ; les hommes qui s'habillent et vivent magnifiquement (a).

Quand on tient à sa réputation, on ne cherche jamais à séduire une jeune femme craintive, timide, à laquelle on peut se fier, qui est bien gardée ou qui a un beau-frère ou une belle-mère (l'absten-

(a) Sur cette longue liste les dames hindoues n'ont que l'embarras du choix ; l'occasion d'empêcher un homme de mourir d'amour ne leur manque jamais

tion est donnée ici comme règle de prudence, mais non de morale (ou de religion).

Quand une femme s'offense et repousse d'une manière blessante l'homme qui la courtise, il doit y renoncer de suite. Quand, au contraire, en le grondant, elle continue à se montrer gracieuse et affectueuse pour lui, elle ne doit rien négliger pour continuer à s'en faire aimer.

CHAPITRE III

Femmes qui se donnent facilement.

Voici maintenant la liste des femmes faciles :

Celles qui se tiennent toujours sur la porte de leur maison ou regardent constamment dans la rue ; celles qui vont toujours causer chez leurs voisins ; celles qui regardent les hommes fixement ou de côté (a) ; les courtières d'amour ; celles dont on ne connaît pas bien la caste et la famille ; celles qui aiment trop le monde ; la femme d'un acteur ; une veuve ; une femme pauvre ; la femme avide de plaisir ; la femme orgueilleuse de ses talents ; celle dédaignée par ses égales en beauté et en rang ; la femme vaine et frivole ; celle qui fréquente les femmes galantes ; celle dont le mari est souvent absent, en voyage, ou vivant à l'étranger. La femme dont le mari a pris une seconde épouse sans raison légitime ; celle qui n'a pas eu d'enfant de son mari et qui a perdu tout espoir d'en avoir de lui ; celle qui, étant mariée, reste abandonnée à elle-même, dont personne ne s'occupe ; celle qui affiche un amour excessif pour son mari ; celle dont le mari a plusieurs jeunes frères (b). La femme

(a) Cela revient à dire qu'une honnête femme ne doit pas du tout regarder les hommes.

(b) On sait que, dans l'Inde, les jeunes frères vivent en communauté avec leur aîné, de là un désordre si fréquent que la femme de l'aîné est toujours supposée de mœurs faciles. C'est de là sans doute qu'est née la polyandrie. Dans le Mahabarata, les cinq fils de Pandou ont la même femme légitime. La polyandrie existe légalement sur une large base au Thibet et dans les provinces de l'Inde limitrophes de cette contrée.

qui a pour époux un homme qui lui est inférieur par le rang et les capacités ; celle dont l'esprit est troublé par la sottise et les mauvais procédés de son mari ; celle qui a été mariée enfant à un homme riche, et qui, devenue grande, ne l'aime point et veut un amant possédant les qualités qui la captivent ; celle dont le mari est quinteux, jaloux débauché. La femme d'un joaillier ; une femme jalouse, ambitieuse, galante. La femme avide, peureuse, boîteuse, naïve, difforme, triviale, de mauvaise odeur, malade, vieille (a).

Dans toute l'Inde, le chef du village, le préposé du roi et le glaneur de blé (b) obtiennent les faveurs des femmes du village rien qu'en les demandant, c'est pourquoi on donne à cette classe de femmes le nom de femmes galantes ou catins.

Les trois hommes sus-désignés ont commerce avec elles à l'occasion du travail commun, de la rentrée des blés en magasin, du nettoyage des habitations, du travail dans les champs, des divers achats, ventes et échanges.

De même les contrôleurs des étables jouissent des femmes dans les étables ; les employés chargés de la surveillance des veuves, des femmes sans soutien et de celles qui ont quitté leurs maris, ont commerce avec ces femmes (c).

Ceux qui sont avisés rôdent la nuit dans le village à cette fin, pendant que les villageois s'unissent à leurs belles filles restées seules en

(a) Les catégories des femmes faciles sont si nombreuses qu'elles doivent comprendre presque toutes les personnes du sexe. Aussi un ministre protestant écrivait-il au milieu de notre siècle qu'il n'existait presque point de femmes vertueuses dans l'Inde.

(b) C'est une sorte de valet public entretenu par tous les habitants du village, et qui travaille pour eux tous ; il fait les besognes communes et celles de propreté et d'hygiène publiques. Il semble qu'alors cet emploi n'était pas méprisé. Aujourd'hui, dans le sud de l'Inde, le valet du village est un pariah (hors caste), avec lequel aucune femme de caste, même inférieure, ne voudrait avoir de rapports.

(c) D'après ces détails, dans ce temps-là, une femme de la campagne se donnait toutes les fois qu'elle en avait l'occasion ; cela a lieu généralement encore aujourd'hui ; le dévot auteur du *Kama-Soutra* trouve cela tout naturel et n'a de blâme ni pour les employés qui tiraient un tel parti de leur situation, ni pour les pères et les frères qui avaient commerce avec leur belles-filles et leurs belles-sœurs ; il leur conseille seulement le secret dans certains cas. En Russie, du temps de l'esclavage, cette promiscuité a existé chez les Mougicks (Leroy Beaulieu).

l'absence de leurs fils. Enfin les contrôleurs des marchés ont continuellement commerce avec elles au moment où elles viennent faire leurs achats au marché.

APPENDICE AU CHAPITRE III

Les latins : Ovide, Catulle, Martial, Juvénal et Pétrone.

A en croire les poètes et Suétone, il n'y avait guère plus de mœurs à Rome sous les douze Césars que dans l'Inde, où la décence était du moins toujours observée. Citons les auteurs.

Ovide, *les Amours*, livre II. « Conseils aux maris. »

« Cruel mari, tu as donné un gardien à ta tendre épouse : peine inutile ! Une femme se garde elle-même et celle-la seule est chaste qui ne l'est point par crainte. (Pensée exprimée par Manou dans les mêmes termes).

« C'est sottise de s'offenser de l'infidélité d'une épouse ; c'est bien mal connaître les mœurs d'une ville fondée par les deux jumeaux fils de Mars et de Vénus.

« Pourquoi prendre une femme belle si on la veut vertueuse ?

« Sois un mari complaisant, ton épouse te donnera beaucoup d'amis. Cultive-les et tu auras un grand crédit ; tu seras de toutes les parties fines et galantes et mille objets précieux orneront ta maison sans te rien coûter. »

La Lesbie de Catulle était une femme mariée et cependant, par libertinage ou par cupidité, « elle se livrait », dit le poète, « au coin des rues aux amoureux caprices des enfants de Romulus. » Il est vrai que Catulle, comme tous les jeunes romains de son temps, avait toujours un mignon en même temps qu'une maîtresse.

Martial, livre XII. A Milon.

« Tu vends de l'encens, du porc et des bijoux, et la denrée suit l'acheteur ; mais ta meilleure marchandise est ta femme, car vendue et revendue on ne l'emporte jamais. »

Un mari qui ne fut pas complaisant ce fut Jean de Laval, sire de Chateaubriant. Françoise de Foix, son épouse, fut attirée par ruse à la cour de François I^{er}, malgré son mari qui l'aurait tuée pour la soustraire aux poursuites du roi, si celui-ci ne l'avait éloigné.

Prise de force par le roi, elle consentit ensuite à être sa maîtresse en titre ; elle le fut durant neuf années pendant lesquelles, à l'occasion, elle eut encore quelques autres amants. Délaisée ensuite par le roi, elle retourna chez son mari qui lui fit ouvrir les quatre veines.

Catulle (84), sur le mari de Lesbie, sa maîtresse.

« En présence de son mari, Lesbie me dit mille injures. Le sot est au comble de la joie. Butor, tu ne te doutes de rien. Si elle ne pensait pas à moi, elle se tairait, et ton honneur serait sauf. »

Le même (85), sur Gellius.

« Gellius est mince comme une feuille : qui pourrait s'en étonner ? Il a une mère si bonne, si vaillante, une sœur si jolie, un oncle si complaisant ; il compte dans sa famille tant d'aimables cousines ! Comment pourrait-il engraisser ? Aussi, en ne comptant que ses exploits incestueux, on devine la cause de sa maigreur.

Martial, livre XII, 20. A Fabullus.

« Vous demandez, Fabullus, pourquoi Timon n'a pas de femme ? Il a une sœur. »

Le même. A Chloé.

« Tu t'offres au premier venu. Que tu es populaire ! Tu mérites le nom de Demophyle (amante du peuple). »

Properce, X. A sa maîtresse.

« Tes amants sont plus nombreux que ceux de Laïs et de Phryné. Il n'est rien que l'amour ne se permette dans Rome. A quoi sert d'avoir élevé des autels à la pudeur, si l'épouse peut rejeter à son gré toute contrainte. Bien coupable fut la main qui peignit la première des objets obscènes et souilla par de honteuses images la chasteté de nos demeures ; elle corrompit l'innocence en flattant les yeux. »

Juvénal, dans la Satyre X, parle des nombreux maris qui, impuissants ou odieux à leurs femmes, recouraient à des esclaves pour leur faire des enfants, afin de s'assurer leur fortune.

« Sans moi, dit un esclave, ta femme fût restée vierge ; elle voulait fuir vers un autre hymen, mais je l'ai retenue pâmée sous mes caresses, pendant qu'à la porte de ta chambre nuptiale, tu pleurais en entendant les cris de plaisir poussés par ta femme et les craquements du lit. »

« Dans combien de maisons l'adultère a maintenu le lien conjugal presque détaché ! »

Pétrone. C'est dans le *Satyricon* de Pétrone qu'on voit le mieux jusqu'où allaient les débordements des femmes ; nous en détacherons comme renfermant les traits les plus saillants la peinture des mœurs d'une des initiées aux mystères de Priape. Elle complète ce que nous disons dans l'Introduction sur le culte de ce dieu. Nous engageons le lecteur à se reporter au texte de Pétrone dont l'enjouement ne peut être reproduit dans l'abrégé auquel nous devons nous borner.

« Vers le soir, dans un lieu solitaire, passent près de nous deux femmes d'assez bonne tournure, nous les suivons et entrons après elles dans une chapelle où nous distinguons grand nombre de femmes armées d'énormes phallus ; à notre vue celles-ci poussent un cri immense ; nous nous échappons avant qu'elles puissent nous saisir :

« A peine sommes-nous dans notre logis que nos deux femmes y pénètrent ; l'une, Quintilla, voilée, l'autre, Psyché, sa suivante, tenait par la main Panychis, jolie petite fille d'environ sept ans. Quintilla me fait promettre de ne point divulguer

les mystères de Priape, puis se jetant sur ma couche, elle demande un calmant pour la fièvre qui la consume. Je me mets en devoir tandis qu'Aschitte tient tête à Psyché et que Giton s'amuse avec Panychis; mais glacés par la surprise nous restons impuissants. Quintilla sort furieuse, puis revient avec des inconnus qui nous saisissent et nous transportent dans un palais somptueux. Là, Psyché nous garotte avec des rubans, m'abreuve de Satyrion et en inonde le corps d'Aschyte, tandis que la petite fille, pendue au cou de Giton, lui donne mille baisers.

« Pour notre châtement, un baladin, vêtu d'une robe couleur de myrthe, retroussée jusqu'à la ceinture, tantôt nous éreinte de ses violents assauts, tantôt nous souille de ses baisers immondes, jusqu'à ce que Quintilla, qui présidait une baguette à la main et la robe également relevée, ordonne qu'il nous laisse aux mains d'une troupe de lutteurs qui nous frottent d'huile et nous raniment. Nous mettons des habits de table et prenons à un banquet excellent arrosé de vieux Falerne une part assez belle pour qu'à la fin le sommeil nous gagne. — « Eh quoi ! s'écrie Quintilla, vous dormez alors que cette nuit appartient tout entière à Priape ».

« Après une trêve à l'orgie, la bruyante musique d'une joueuse de cymbales nous réveille tous. Le festin recommence avec une gaieté toute bachique. Le baladin me crache sur la face un baiser infect, se campe sur mon lit, relève, malgré nous, nos tuniques et me broie à plusieurs reprises, chaque fois longtemps, mais toujours au-dessus de son but. Sur son front baigné de sueur, des ruisseaux de fard coulaient dans les rides creusées dans son masque de craie. Sa face ressemblait à un vieux mur décrépit que sillonne la pluie.

Aschytte, à son tour, subit le même supplice. Comme Giton se tordait de rire, Quintilla le remarque, et ayant appris qu'il est mon favori, elle lui colle un baiser, puis elle passe la main sous sa tunique et le tâte. — Tu seras bon, dit-elle, demain pour mes prémisses; aujourd'hui j'ai été trop largement servie pour goûter un aussi mince besogneur. Mais toi, je vais te pourvoir à ta convenance.

« Elle appelle près d'elle Panychis. Je fais des objections à cause de l'âge. — Bah ! répond Quintilla, j'ai commencé plus tôt et je ne sais plus quand. A son âge j'ai trouvé un pied à chausser

« A la demande et aux applaudissements de tous, l'adolescent et la fillelette se prennent pour époux. Précédée du baladin qui porte un flambeau, Panychis marche vers l'hyménée, la tête haute et couverte du flammeum, entre deux files de femmes ivres qui battent des mains. Quintilla saisit lubriquement Giton et l'entraîne vers la chambre à coucher. Les voilà clos et dans le même lit, tout le monde au seuil de la porte. Quintilla regarde leur jeu par une ouverture habilement dissimulée et elle m'attire pour regarder avec elle. Comme nos deux visages se touchent elle becquette mes lèvres par intervalles.

Tout à coup se précipite dans la salle avec fracas et l'épée haute un soldat de la garde nocturne suivi d'une troupe de jeunes gens. Il apostrophe Quintilla : Coquine ! tu donnes à un autre la nuit que tu m'avais promise ! Eh bien, vous allez voir tous deux que je suis un homme. »

« Il me fait attacher étroitement sur Quintilla étendue à terre, bouche contre

bouche, membres contre membres. Puis, sur son ordre, le baladin assouvit sur moi pleinement son immonde passion.

« On entend un cri : c'est Panychis qui, sous les efforts de Giton, est devenue femme. Ému par cette découverte, le soldat s'élançe brusquement vers eux et enlace de ses bras nerveux, tantôt l'épouse, tantôt l'époux, tantôt tous deux à la fois. La petite crie de douleur et implore merci ; mais le bourreau s'acharne jusqu'à ce qu'une vieille dévouée à Quintilla se précipite dans la salle en criant : « Aux voleurs ! la garde, la garde, on dévalise le voisin ! » Alors le soldat détalé avec ses compagnons, et nous fuyons ce lieu de tortures.

CHAPITRE IV

Manière de faire la connaissance d'une femme que l'on désire.

Voici comment on se lie avec la femme que l'on aime.

1° On s'arrange de manière à être vu d'elle, soit en allant chez elle ou la recevant chez soi ; soit en faisant sa rencontre chez un ami, un membre de la même caste, un médecin ou un ministre, ou bien aussi, à des mariages, des sacrifices, des fêtes, des funérailles, des parties aux jardins publics (Appendice N°1).

2° Dans chaque rencontre, on la regarde, de manière à lui faire connaître ce qu'on éprouve pour elle ; on se tire la moustache, on se mord la lèvre inférieure, on fait du bruit avec les ongles ou avec les ornements que l'on porte, et d'autres signes de même sorte. Lorsqu'elle vous regarde, on parle d'elle, par comparaison avec d'autres femmes, à ses amis, et l'on fait montre de générosité et d'amour du plaisir. Quand sous ses yeux, on est assis à côté d'une autre femme, on affecte l'ennui, la distraction, la fatigue, l'indifférence à ce que dit cette amie ; on tient, avec un enfant, ou avec quelqu'autre, une conversation à double entente, ayant trait en réalité à celle que l'on aime, bien qu'il paraisse être question d'une autre, et, de cette manière indirecte, on lui manifeste son amour, tout en n'ayant point l'air de s'adresser à elle.

On trace sur le sol, avec les ongles ou un stylet, des figures qui se rapportent à elle. En sa présence, on embrasse un enfant, on lui donne avec la langue un mélange de feuilles et de noix de bétel

et on lui caresse le menton avec la main. Tout cela doit être fait en temps et lieu opportuns (tout cela est plus bizarre que malin; Chauvin en sait aussi long et va plus vite en besogne).

3° On dorlote un enfant assis sur elle, et on lui donne un jouet que l'on reprend pour lui parler; puis on le lui rend et ainsi on entre en connaissance avec elle et dans les bonnes grâces de ses parents. On prend prétexte de ce commencement pour venir souvent à la maison; et, dans ces occasions, on parle d'amour quand elle n'est pas dans la même pièce, mais assez rapprochée pour entendre.

On devra la charger d'un dépôt ou d'un gage, en reprendre de temps à autre une partie; on lui donne à **garder** pour soi quelques parfums ou des noix de bétel. Ensuite le soupirant amènera une liaison entre elle et sa propre femme, de telle sorte qu'elles aient entre elles des conversations confidentielles et des a parte (joli rôle pour sa moitié); afin de multiplier les occasions de se voir, il s'arrangera pour que les deux familles aient le même forgeron, le même joaillier, le même vannier, le même terrassier, le même blanchisseur. Il pourra alors lui rendre ouvertement de longues visites sous prétexte d'affaires, en faisant sortir une affaire d'une autre.

Toutes les fois qu'elle a besoin de quelque chose, ou d'argent, ou d'apprendre un des soixante-quatre arts, lui faire voir qu'il veut et peut faire ce qu'elle désire et lui montrer tout ce qui peut lui plaire. De même, l'entretenir en compagnie des faits et gestes des gens et de divers sujets, tels que les bijoux, les pierres précieuses. Dans ce cas, lui montrer certains objets dont elle ne connaît point les prix et, si elle conteste les évaluations, ne point la contredire et se montrer d'accord avec elle en tout point (*App. 2*).

Telle est la manière d'entrer dans l'intimité d'une femme.

APPENDICE AU CHAPITRE IV

Ovide, *Art d'aimer*, livre I.

N° 1. — « Au cirque, asseyez-vous auprès de votre maîtresse, approchez-vous d'elle le plus possible, pressez-la de votre corps en prétextant le peu d'espace. Entrez en conversation en lui parlant d'abord de choses générales.

« S'il tombe un peu de poussière sur son sein, enlevez-la d'un doigt léger. S'il n'y a rien, ôtez-le quand même.

« Relevez avec empressement ses vêtements, s'ils tombent à terre, et empêchez que rien ne les salisse.

« Veillez à ce que ceux qui sont assis derrière elle n'appuient pas leurs genoux contre ses blanches épaules. Les cœurs légers se prennent par de petits soins, Que d'amants ont été largement payés d'avoir éventé une beauté, d'avoir à propos arrangé pour elle un coussin ou placé un banc sous ses pieds ! »

N° 2. — « Lorsque, autour de la table du festin, vous serez assis près d'une belle sur le même lit, vous pourrez dire, à mots couverts, mille choses que la belle sentira s'adresser à elle, lui faire lire votre amour dans des emblèmes. Que votre regard décèle votre flamme, que votre visage muet exprime votre passion. Saisissez le vase qu'elle vient de porter à sa bouche et buvez du même côté (en Allemagne les époux, pendant toute leur vie, boivent à table dans le même verre). Prenez des mets qu'elle aura touchés, et qu'alors votre main rencontre la sienne.

« Gagnez l'amitié de son époux. Si l'on boit à la ronde, laissez-le boire avant vous. Mettez sur sa tête votre couronne ; lors même qu'il serait d'un rang inférieur au vôtre, faites qu'il soit servi toujours le premier ; soyez toujours de son avis.

« Simulez une légère ivresse et, à la faveur de cette feinte, tenez à votre belle des propos galants. Souhaitez-lui d'heureuses nuits, des nuits de bonheur partagé. Au moment où l'on se lève de table, profitez du mouvement qui se fait alors pour vous approcher de votre belle, lui serrer la taille et, de votre pied, toucher le sien.

« Alors commencez hardiment l'attaque ; dites et faites croire que vous êtes mortellement blessé. En jouant l'amour vous éprendrez réellement.

Soyez prodigues de promesses ; ce sont elles qui entraînent les femmes. Prenez tous les dieux à témoin de vos engagements. Pour tromper Junon, Jupiter jurait par le Styx ; il livre en riant aux enfants d'Eole les parjures des amants.

« Croyons, car cela est nécessaire (a), qu'il y a des dieux qui ne sont pas

(a) Les mots en italiques prouvent qu'Ovide était sceptique, au moins en ce qui concerne les dieux, comme, du reste, tous les gens instruits de son temps.

inertes (a) et qui nous voient; vivons dans l'innocence, la bonne foi et le respect religieux des serments, et ne nous jouons que des belles. C'est le seul cas où nous ne devons pas avoir honte de la fraude. Trompons le sexe trompeur. Les femmes ont le privilège de la perfidie; qu'elles tombent dans les pièges qu'elles-mêmes ont dressés.

(a) Allusion aux écoles philosophiques qui admettaient un dieu ou des dieux *inertes*, c'est à-dire qui niaient la providence.

CHAPITRE V

Comment on reconnaît les sentiments et les dispositions d'une femme.

Quand on s'efforce de séduire une femme, il faut reconnaître ses dispositions et agir comme il suit.

Si elle écoute les doux propos, mais sans manifester en aucune manière ses intentions, il faut recourir à une entremetteuse.

Si, après une entrevue, elle se rend à une seconde mieux parée qu'à la première, ou si elle vient trouver le poursuivant dans un lieu solitaire, celui-ci peut être certain qu'elle ne lui opposera qu'une faible résistance.

Une femme qui encourage un homme et ne se donne pas est une tricheuse en amour ; mais, à cause de l'inconstance de l'esprit féminin, elle peut finir par céder, si on reste toujours en liaison intime avec elle (App. 1)

Quand une femme fuit les attentions d'un homme et, par respect pour lui et pour elle-même, évite de se trouver avec lui ou de s'approcher de lui, il peut la séduire, mais avec beaucoup de difficulté, soit en s'efforçant de se mettre avec elle dans des termes de familiarité, soit en se servant d'une entremetteuse très habile.

Lorsqu'une femme se rencontre seule avec un homme et lui touche le pied, et puis par crainte ou indécision prétend qu'elle l'a fait par mégarde, on peut en venir à bout par la patience et par des efforts continuels comme les suivants.

Quand il lui arrivera d'aller dormir dans son voisinage, l'homme passera autour d'elle son bras gauche, et verra si, au réveil, elle le repousse sérieusement ou de manière à laisser deviner qu'elle désire qu'il recommence. Dans ce dernier cas, il l'embrassera plus étroitement. Si alors elle se dégage et se lève, mais sans rien changer à sa manière d'être habituelle avec lui, il en conclura qu'elle ne demande pas mieux que de se rendre. Si, au contraire, elle ne revient pas, il lui enverra une entremetteuse. Si elle reparaît ensuite, il pourra la croire consentante.

Quand une femme offre à un homme l'occasion de lui manifester son amour, il doit en jouir de suite.

Voici les signes par lesquels elle fait connaître son amour.

Elle se rend chez l'homme qui lui a plu sans en avoir été priée.

Elle se fait voir à lui dans des lieux secrets.

Elle lui parle en tremblant et sans articuler les mots.

Elle a les doigts des pieds et des mains humides de sueur ; le sang lui monte au visage par l'effet du plaisir qu'elle éprouve quand elle le voit.

Elle se complaît à lui *masser* (a) le corps et à lui presser la tête.

Quand elle masse, elle n'y emploie qu'une main et, avec l'autre, elle touche et embrasse des parties de son corps.

Elle laisse ses deux mains posées sur son corps sans mouvement comme par l'effet d'une surprise ou de la fatigue.

Elle place une de ses mains au repos sur son corps, et quand il serre cette main entre deux de ses membres, elle la laisse ainsi longtemps sans la retirer.

Enfin, quand elle a résisté un jour jusqu'au bout aux efforts de l'homme pour la posséder, elle retourne le lendemain pour le masser comme auparavant.

Quand une femme, sans encourager ni éviter un homme, se cache et s'isole, il faut recourir à une servante qui l'approche (App. 2).

(a) Le mot en italiques doit, dans certains cas, être remplacé par *pincer avec les doigts*, ce qui, de la part de quelques personnes, est une caresse.